

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.  
A l'étranger: frai de ports en plus.

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

220<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

22 et. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

A la suite de la lettre de M. Gromyko à M. Pineau

## M. DULLES REJETTE LES PROPOSITIONS RUSSES

« Une réunion au sommet ne saurait être une manifestation théâtrale au cours de laquelle aucune décision importante ne pourrait être prise »

WASHINGTON, 4 (A.F.P.). — Les conditions posées par l'Union soviétique dans la lettre adressée par M. Andrei Gromyko à M. Christian Pineau pour parvenir à la convocation d'une conférence « au sommet » ne sont pas acceptables par le gouvernement des Etats-Unis, a déclaré M. Dulles au cours de sa conférence de presse de mardi.

### La conférence au sommet Washington et Londres restent sceptiques

De notre correspondant pour les affaires anglo-saxonnes :

Si l'on en croit une récente enquête de l'Institut d'opinion publique George Gallup, les Britanniques sont infiniment mieux disposés que les Américains à l'égard d'une possible et probable répétition de la conférence « au sommet » de Genève de l'été 1955. Ils considéreraient également avec davantage de faveur les propositions soviétiques à inclure dans l'agenda de cette conférence. Le « Daily Express » de Londres, qui a mené une enquête identique, est arrivé pour sa part à la conclusion que 83% des Britanniques désirent une nouvelle « rencontre des Grands ».

Le gouvernement anglais ne peut naturellement négliger ce mouvement d'opinion. Ayant essuyé un autre cuisant échec à l'élection partielle de Rochdale, il cherche un moyen de calmer le mécontentement général qui grandit, et de redorer son blason. Après tout, l'échéance des élections générales n'est plus tellement éloignée, et l'on sait de quel poids pèse, en démocratie, l'argument « paix ». Aussi bien le Foreign Office défend-il désormais le point de vue suivant: une nouvelle conférence à l'échelon le plus élevé ne peut pas faire beaucoup de bien mais, si elle est soigneusement préparée et limitée à un agenda clairement établi, elle ne peut pas faire beaucoup de mal non plus.

### Scepticisme et... résignation

Cette position traduit un étonnant scepticisme et une sorte de résignation. En somme, le Foreign Office dit à l'opinion publique qui exige aveuglément sans savoir de quoi elle parle: « Entendu, vous l'aurez votre conférence, nous allons la préparer, mais ne vous attendez pas à des résultats spectaculaires! » M. MacMillan, à peu près autant que John Foster Dulles, réplique à la pratique de cette « diplomatie de place publique » qui fait le jeu des propagandes et notamment de la propagande soviétique. Mais, comme le remarque « The Observer »: « Il est clair que les puissances occidentales sont lentement, et à contrecœur, poussées vers un meeting au sommet par la pression combinée de l'opinion publique occidentale et des nations neutralistes. Il est également clair qu'actuellement l'U.R.S.S. et les Etats-Unis approchent tous les deux du sommet avec des propositions formelles qu'ils savent être parfaitement inacceptables à l'autre. La perspective immédiate est que le meeting aura finalement lieu, un meeting durant lequel, selon les mots d'Eisenhower, les adversaires se regarderont en chiens de faïence.

### Le piège du désarmement nucléaire

Il faut ajouter que l'opinion britannique en faveur d'une conférence « au sommet » est particulièrement « travaillée » par la propagande de gauche et d'extrême-gauche. Le « New Statesman », organe du défaitisme occidental et des snobs intellectuels qui flirtent avec le marxisme, qui traîne dans son sillage des bevanistes, des détracteurs de la couronne et des anti-colonialistes pathologiques, ne manque pas une occasion d'attaquer M. Dulles à boulets rouges. Cette feuille, dont l'influence est malheureusement importante, s'obstine à prétendre que l'U.R.S.S., sous Khrouchchev, n'est plus ce qu'elle était sous Staline, bien que les événements de Hongrie et du Moyen-Orient, notamment, aient prouvé que rien n'avait changé au Kremlin.

P. HOFSTETTER.

(Lire la suite en 9<sup>me</sup> page)

## Un recours de Mgr Fiordelli

FLORENCE, 4 (Reuter). — L'avocat de l'évêque de Prato, Mgr Pietro Fiordelli, a fait appel mardi contre le jugement du tribunal de Florence qui, samedi passé, avait reconnu le prélat coupable de calomnie.

### Projet de loi

Un projet de loi proposant que les évêques ne puissent pas être traduits en justice pour des faits relevant de l'exercice de leur ministère pastoral sans l'autorisation du chef de l'Etat et de l'avis du Conseil d'Etat, a été présenté au Sénat par MM. Enea Franzia et Francesco Turchi, membres du « Mouvement social italien » (néo-fasciste).

### Bon appétit!

MUNICH, 4 (A.F.P.). — Nouveau « scandale alimentaire » en Allemagne occidentale: après la viande traitée avec un produit toxique (Stuttgart), le vin falsifié (Wiesbaden), le lait insalubre (Munich), un tribunal de Munich examine depuis hier le cas d'une poudre de chocolat truffée d'insectes.

Une ménagère ayant découvert des cafards dans une boîte de poudre de chocolat, l'enquête effectuée chez le fabricant a révélé que son établissement était infesté de rats, de puces, d'araignées et de divers insectes. Au début de l'audience, le fabricant a affirmé qu'il ne comprenait pas comment toutes ces bêtes avaient pu venir s'installer chez lui, car, a-t-il précisé, le local était balayé régulièrement.

## Accord à Paris sur les crédits militaires

# 30.000 hommes de renfort seront envoyés en Algérie

Mais le centre et la droite mécontents réclament un « effort de guerre total »

## La fièvre parlementaire augmente

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Un important conseil des ministres se réunit aujourd'hui au palais de l'Élysée pour mettre au point les termes de la déclaration gouvernementale sur l'Algérie que M. Félix Gaillard fera cet après-midi devant l'Assemblée nationale.

Trois points seront traités par le président du Conseil, qui tous les trois répondent aux appréhensions exprimées par de très nombreux députés.

Le premier a trait à la situation militaire proprement dite et aux demandes de renfort présentées par le haut commandement d'Alger. La requête soumise par le général Salan a été partiellement retenue. Trente mille hommes seront envoyés en renfort, et les crédits ont été dégagés à la suite de sévères compressions sur le budget général de la défense nationale. Ce double

effort a cependant été jugé insuffisant par le centre et la droite qui réclament « un effort de guerre total » et en premier lieu l'envoi de 80.000 hommes en Afrique du Nord.

### Bons offices

Le second point qui sera développé par M. Félix Gaillard se rapporte à la mission Murphy de bons offices. Le délégué américain est actuellement à Paris et il doit être reçu aujourd'hui même par le chef du gouvernement auquel il rendra compte des résultats de sa mission à Tunis. Là, également, les députés nationaux font preuve d'une méfiance caractérisée, quant au rôle joué par M. Murphy qu'ils suspectent d'arrière-pensées politiques. Dans ce domaine, M. Félix Gaillard aura fort à faire pour désarmer les préventions de la droite.

M.-G. G.

(Lire la suite en 9<sup>me</sup> page)

## YVES MONTAND :

« On m'a trop exploité, j'abandonne la politique »

« Je ne veux être le porte-drapeau de personne. Je le déclare ouvertement. J'ai enfin compris que mon métier m'interdit de prendre une position politique. J'avoue publiquement que je réalise que, dans la vie, un homme qui pense le contraire de mes idées n'est pas automatiquement un ennemi! »

C'est Yves Montand qui parle, écrit l'« Intransigeant ». Un Montand nerveux, virulent, ému jusqu'aux larmes.

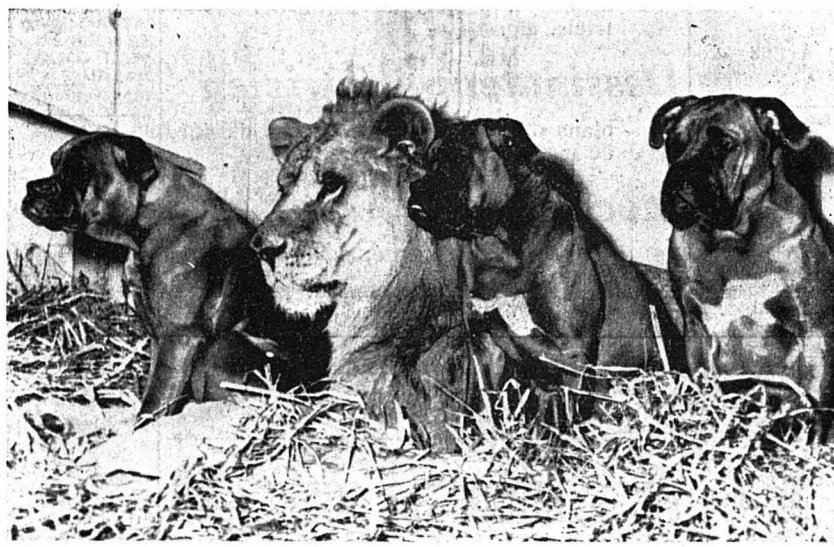
C'est beaucoup par respect pour mon père, que j'ai fait ce que j'ai fait. Mais, aujourd'hui, j'ai la sensation trop nette d'avoir été exploité, d'avoir servi à la publicité d'une idée, exactement comme pour un shampoing ou un apéritif. Je crois toujours à la bonté, à la fraternité — mais plus à sens unique! — Le voyage que j'ai fait dans l'Est m'a beaucoup appris. J'étais là-bas dans des conditions où je n'avais plus rien à perdre. J'ai rencontré de grands pontifes et je n'ai pas craint de dire ce que je pensais.

MARINETTE.

## LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :  
TOUS LES SPORTS  
AU FIL DES ONDES  
PETITE CHRONIQUE DE LA TV

## UN PUISSANT PROTECTEUR



Le lion Négus, du cirque Hagenbeck à Hambourg, est depuis un an le père nourricier de trois boxers. Négus, un cadeau de l'empereur d'Abyssinie, se sentait très seul à l'âge de trois mois. Pour le distraire on lui adjoignit une chienne boxer qui, peu après, devint mère de trois petits chiens. Négus reperta son affection sur ceux-ci, en compagnie desquels nous le voyons ici.

## LE « CONFONDANT » AVEC UN CAMBRIOLEUR Deux policiers bernois malmènent un haut fonctionnaire

Le commandant de la police bernoise s'explique

BERNE, 4. — Plusieurs journaux ont rapporté mardi que, dans la nuit de vendredi à samedi, un haut fonctionnaire de la Confédération, ayant été confondu par des agents de police avec un cambrioleur, a été victime de mauvais traitements de leur part.

Selon ces journaux, les faits se sont déroulés ainsi: le fonctionnaire en question venait de prendre place dans un taxi lorsqu'il fut prié de faire connaître son identité, ce qu'il refusa de faire. Une « altercation » s'ensuivit au cours de laquelle le fonctionnaire fut extrait de force du taxi, jeté au sol et brutalisé de telle manière qu'il eut une dent brisée. Il fut alors conduit au poste principal, où il présenta un passeport diplomatique. Les agents le relâchèrent sans lui présenter d'excuses. Samedi matin, le directeur de la police lui fit savoir qu'il n'avait pas de temps à lui consacrer. Un officier de police lui présenta des excuses. Le haut fonctionnaire a déposé plainte pénale.

### LE POINT DE VUE DU COMMANDANT DE LA POLICE

Au cours d'une conférence de presse qui eut lieu mardi après-midi, le commandant de la police bernoise, M. Roethlisberger, exposa son point de vue dans cette affaire. Il commença par souligner la nécessité absolue de préserver les droits du citoyen. Mais dans certains cas, la police est obligée de procéder à des contrôles d'identité. Dans la nuit de vendredi à samedi, une patrouille de police eut connaissance dans la basse-ville d'un cambrioleur de marseillais dont le signalement avait été diffusé. Cette personne fut invitée à se faire connaître. Elle quitta elle-même le taxi où elle avait pris place, mais lorsque les agents lui demandèrent son nom, elle se rebiffa, ce dont les policiers prirent ombrage. Une vive altercation eut lieu, sur quoi le « suspect » fut conduit — contre son gré — au poste où il présenta un passeport diplomatique tout en se plaignant d'avoir été souffleté.

Samedi matin, le directeur de la police présenta par téléphone ses excuses à celui qui s'était révélé être un fonctionnaire du département fédéral de l'économie publique. Au cours d'une entrevue qu'il eut plus tard, au poste principal, avec un officier de police, le fonctionnaire admit avoir consommé de l'alcool la veille. Mais il se plaignit également d'avoir eu une dent brisée et un pied blessé.

### PLAINTÉ PÉNALE

Le même jour, des poursuites disciplinaires ont été engagées contre les deux policiers et un rapport provisoire a été transmis au fonctionnaire. Ce dernier ayant déposé une plainte pénale, une instruction judiciaire est en cours et il appartient désormais au juge de faire toute la lumière sur ces faits.

(Lire la suite en 9<sup>me</sup> page)

## Saines distractions pour les enfants de l'Allemagne orientale!



Une fois par année, l'armée de l'Allemagne orientale défile avec le plus de faste possible pour les enfants. Sans doute afin de les convaincre plus aisément des beautés du régime marxiste...

## SANS IMPORTANCE

## Le lapin, ce symbole

LES lapins vont envahir les vitrines où, une fois encore, ils annonceront les fêtes pascales. Et lorsqu'elles seront là, ils se glisseront dans les jardins et déposeront, en cachette, des œufs colorés sous les buis.

Pourquoi la tradition a-t-elle choisi le lapin comme symbole du renouveau? Le marteau blanc, la timide gazelle, eussent aussi bien fait l'affaire, semble-t-il, avec le poussin frais éclos pour compagnon.

C'est peut-être que son œil rond, si tendre, sa grâce malicieuse, le rendent plus plaisant à la vue, sa fourrure soyeuse plus agréable au toucher, sa candeur plus attendrissant. N'est-il pas le plus familier de tous les animaux? Le plus proche et le plus sûr ami de l'homme?

Lorsqu'il est au berceau, celui-ci s'amuse déjà avec un lapin en peluche aux longues oreilles doublées de rose. Dans ses rondes, ses chansons, ses jeux, l'enfant donne spontanément la préférence au lapin, auquel il prête des sentiments débordants d'affection. Certes, la taupe est gentille, mais elle mange des larves; le gros chien aboie et fait un peu peur; on dit l'ours méchant et l'éléphant, même dépourvu de défenses, ramené aux proportions d'un jouet, n'est pas aussi aimable que le héros de Benjamin Rabier.

Le lapin se laisse caresser. Il n'a pas de griffes, de cornes, de piquants ni de moyens de défense. Jamais il n'attaque. Les imbeciles et les crapauds sont aussi innocents que lui, mais leur épiderme est répugnant. Le chat est délicieux à flatter, mais qui sait ce qu'il médite? Les oiseaux du ciel s'enfuient avant que la main n'ait eu le temps d'effleur leur plumage. En un mot comme en cent, le lapin se laisse aimer. Sans résistance ni réticence. Il est tout douceur, abandon, plaisir de vivre. C'est pourquoi les hommes, devenus grands, appellent volontiers « mon petit lapin » l'objet de leur flamme...

Parce qu'il ne voit pas le mal, ne cherche noise à personne, le lapin est confiant. Au contraire du lézard ou du chevreuil, il se laisse approcher et regarder sans crainte ni gêne. Il ne réclame rien, il ne regrette rien. Il est heureux d'être au monde. La ruse, la séduction, la trahison et l'égoïsme lui sont étrangers. Il semble ainsi sorti tout droit du paradis d'avant la chute, l'unique dépositaire de qualités perdues chez les autres créatures.

Bientôt, les lapins surgiront en nombre, comme autant d'invitations à la fête. Quelle que soit la matière dont ils seront faits, leur format et leur usage, ils nous rappelleront l'âge d'or où nous leur ressemblions...

MARINETTE.

## Un chien courageux sauve la vie d'un petit lugeur

La luge, malencontreusement déviée de sa route, glissait vers le précipice, profond de 150 mètres.

relate l'« Intransigeant ». Et, sur la luge le petit Alois Kuttel hurlait de terreur. Il n'osait pas sauter, à si grande vitesse. Pourtant, au bout de la pente, c'était le vide, et la mort certaine... Et le père d'Alois, fou d'angoisse, courait derrière la luge, sans pouvoir la rattraper!

Heureusement, Astor veillait. Astor, le bon berger allemand qui partage toujours les jeux de son jeune maître de quatre ans. A toutes pattes, il courut sur la pente recouverte de glace, rejoignit la luge, essaya, en la bousculant, de la détourner de sa route mortelle. En vain... Alors, dans sa mâchoire, il saisit une jambe de l'enfant et s'efforça de tirer celui-ci hors de la luge. Il n'y parvint pas.

Finalement, il tenta le tout pour le tout. Dans un effort désespéré, il courut en avant et se posta, immobile, au travers du chemin. Le choc fut violent. Alois jeta une cabriole et vint retomber dans la neige, indemne, à quelques centimètres du précipice!

Quand on releva Astor, il avait une côte cassée et des entailles profondes dans les flancs, que lui avaient faites les patins de la luge. Il souffrait.

Le chien est maintenant en voie de guérison. Mais il ne tolère plus qu'Alois fasse un pas sans lui. Et tout le village de Rigi, près de Zurich, ne parle plus que d'Astor.

## D'un bout à l'autre...

### Napoléon ne serait pas davantage satisfait aujourd'hui à Sainte-Hélène qu'il y a 143 ans

LONDRES (A.F.P.). — Sainte-Hélène vient de faire appel aux Américains, sinon aux mânes de Napoléon. Le « Daily Express » signale que la situation de l'île est critique depuis que nombre de quinquets ont renoncé à y faire escale. Les touristes se plaignent, en effet, du manque de confort de l'île. Mais celle-ci a perdu ainsi des sources de ravitaillement. La viande est rationnée à 1 livre et demie par semaine et par famille; il n'y a presque plus de pommes de terre et le chômage s'étend.

Le gouvernement de Londres semble, d'après le « Daily Express », se désintéresser de Sainte-Hélène et, en désespoir de cause, les notables ont lancé un SOS à Washington, en vue d'une aide économique. Dans un éditorial, le même journal écrit: « Il y a 143 ans, les Anglais ont exilé Napoléon à Sainte-Hélène. Il n'en fut pas satisfait. Il ne le serait pas davantage aujourd'hui. La Grande-Bretagne ne devrait pas non plus être très satisfaite des souvenirs s'attachant à cette île lointaine, mais fameuse. »

## ... de la planète ★



**AVIS OFFICIELS**  
VILLE de Neuchâtel  
Permis de construction  
Demande de M. Maurice Leschot de construire une maison familiale à l'avenue de Bellevaux, sur une parcelle à détacher des articles 7281 et 8221 du cadastre.  
Les plans sont déposés à la Police des constructions, Hôtel communal, jusqu'au 12 mars 1958.  
Police des constructions

A VENDRE dans commune du bord du lac de Bièvre  
**maison d'habitation**  
de construction ancienne avec appartement de 5 pièces, atelier, garage et grand jardin. Capital nécessaire Fr. 15,000.— à 20,000.—. Faire offres sous chiffres AS 17341 J aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», Bièvre, rue de Morat.

A VENDRE A PESEUX  
**maison neuve**  
de 3 appartements de 3 chambres spacieuses, cuisine, bains, confort, avec chauffage général et eau chaude, ainsi qu'un garage. S'adresser par écrit à Entreprisse Jean Baruselli, rue du Lac 13, Pesieux.

A vendre au bord du lac route cantonale Yverdon-Neuchâtel, gros trafic, à 300 m. du lac, vue, pour création d'un grand dortoir avec bar à café  
**ANCIENNE MAISON DE 7 CHAMBRES, CUISINE**  
dépendances. Solidement construite, jardin au total 776 m<sup>2</sup>. A rénover. Assurance incendie en cas de sinistre Fr. 45,540.—. Cédée à prix très bas, Fr. 18,000.— seulement. Convientrait également pour particulier.  
Agence Immobilière Claude BUTTY Estavayer-le-Lac Tél. (037) 6 32 19

OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL  
**Enchères publiques d'immeuble**  
Le lundi 14 avril 1958, à 15 heures, à l'hôtel du Verger, à Thielle, l'immeuble ci-après désigné appartenant au citoyen Jean-Pierre FRIEDEN, Pierre-à-Mazel 5, à Neuchâtel, sera vendu par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang. Cet immeuble est désigné comme suit au cadastre de Thielle-Wavre, article 582, plan folio 12 No 34 et b 35, THIELLE DERIERE LE CHATEAU, bâtiment, jardin de 950 m<sup>2</sup>.  
Pour une désignation plus complète, comme aussi pour les servitudes concernant cet immeuble, l'extrait du registre foncier pourra être consulté en même temps que les conditions de vente.  
Estimation cadastrale Fr. 45,000.—  
Estimation officielle Fr. 45,000.—  
Assurance incendie Fr. 50,650.—

Les conditions de la vente, qui aura lieu conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposées à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 25 mars 1958.  
Par la présente, les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'office soussigné jusqu'au 18 mars 1958, inclusivement, leurs droits sur l'immeuble, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais et de faire savoir en même temps si la créance en capital est déjà édue ou dénoncée au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition, pour autant qu'ils ne soient pas constatés dans les registres publics.  
Devront être annoncées dans le même délai, toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912, sous l'empire du droit cantonal ancien et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi de l'immeuble, à moins que, d'après le code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle, même en l'absence d'inscription au registre foncier.  
Neuchâtel, le 26 février 1958.  
OFFICE DES POURSUITES NEUCHÂTEL

**CHAMBRES**  
A LOUER petite chambre meublée, près de la gare, à demoielle sérieuse. Tél. 5 79 49.  
A louer 2 chambres meublées pour quelques mois, chez Mme Huguenin, rue Coulon 2; pas avant 10 h. et jusqu'à 15 h.  
A louer chambre à jeune homme. — Téléphone 5 23 20.  
A louer (quartier Evole) jolie chambre à un lit. Eau courante. Téléphone 5 57 66.

A louer à Hauterive, belle chambre indépendante avec cabinet de toilette, dans villa de construction récente. Ecrire sous chiffres E. F. 973 au bureau de la Feuille d'avis.  
A louer pour le 17 mars, jolie chambre haute à personne sérieuse. Demander l'adresse du No 954 au bureau de la Feuille d'avis.

**PENSIONS**  
Etudiant cherche chambre et pension pour 6 semaines. Ecrire sous chiffres M. V. 981 au bureau de la Feuille d'avis.

**Ecriteaux Baux à loyer**  
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL  
**IMMEUBLES**  
**DOMBRESSON**  
A vendre ou à louer MAISON familiale de 5 chambres, et toutes dépendances. Jardin et verger de 800 à 900 mètres carrés. Construction 1926. S'adresser à Mme Frédéric Burger, à Dombresson.

A VENDRE dans commune du bord du lac de Bièvre  
**maison d'habitation**  
de construction ancienne avec appartement de 5 pièces, atelier, garage et grand jardin. Capital nécessaire Fr. 15,000.— à 20,000.—. Faire offres sous chiffres AS 17341 J aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», Bièvre, rue de Morat.

A vendre au bord du lac route cantonale Yverdon-Neuchâtel, gros trafic, à 300 m. du lac, vue, pour création d'un grand dortoir avec bar à café  
**ANCIENNE MAISON DE 7 CHAMBRES, CUISINE**  
dépendances. Solidement construite, jardin au total 776 m<sup>2</sup>. A rénover. Assurance incendie en cas de sinistre Fr. 45,540.—. Cédée à prix très bas, Fr. 18,000.— seulement. Convientrait également pour particulier.  
Agence Immobilière Claude BUTTY Estavayer-le-Lac Tél. (037) 6 32 19

OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL  
**Enchères publiques d'immeuble**  
Le lundi 14 avril 1958, à 15 heures, à l'hôtel du Verger, à Thielle, l'immeuble ci-après désigné appartenant au citoyen Jean-Pierre FRIEDEN, Pierre-à-Mazel 5, à Neuchâtel, sera vendu par voie d'enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang. Cet immeuble est désigné comme suit au cadastre de Thielle-Wavre, article 582, plan folio 12 No 34 et b 35, THIELLE DERIERE LE CHATEAU, bâtiment, jardin de 950 m<sup>2</sup>.  
Pour une désignation plus complète, comme aussi pour les servitudes concernant cet immeuble, l'extrait du registre foncier pourra être consulté en même temps que les conditions de vente.  
Estimation cadastrale Fr. 45,000.—  
Estimation officielle Fr. 45,000.—  
Assurance incendie Fr. 50,650.—

Les conditions de la vente, qui aura lieu conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposées à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 25 mars 1958.  
Par la présente, les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'office soussigné jusqu'au 18 mars 1958, inclusivement, leurs droits sur l'immeuble, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais et de faire savoir en même temps si la créance en capital est déjà édue ou dénoncée au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition, pour autant qu'ils ne soient pas constatés dans les registres publics.  
Devront être annoncées dans le même délai, toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912, sous l'empire du droit cantonal ancien et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi de l'immeuble, à moins que, d'après le code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle, même en l'absence d'inscription au registre foncier.  
Neuchâtel, le 26 février 1958.  
OFFICE DES POURSUITES NEUCHÂTEL

**CHAMBRES**  
A LOUER petite chambre meublée, près de la gare, à demoielle sérieuse. Tél. 5 79 49.  
A louer 2 chambres meublées pour quelques mois, chez Mme Huguenin, rue Coulon 2; pas avant 10 h. et jusqu'à 15 h.  
A louer chambre à jeune homme. — Téléphone 5 23 20.  
A louer (quartier Evole) jolie chambre à un lit. Eau courante. Téléphone 5 57 66.

A louer à Hauterive, belle chambre indépendante avec cabinet de toilette, dans villa de construction récente. Ecrire sous chiffres E. F. 973 au bureau de la Feuille d'avis.  
A louer pour le 17 mars, jolie chambre haute à personne sérieuse. Demander l'adresse du No 954 au bureau de la Feuille d'avis.

**PENSIONS**  
Etudiant cherche chambre et pension pour 6 semaines. Ecrire sous chiffres M. V. 981 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche une  
**CHAMBRE**  
pour le 10 mars. Monruz-Saint-Blaise. S'adresser à Bruno Kehrwald-Köhli, Seldengasse 9, Aarberg (Berne). Téléphone (032) 8 25 98.  
Demoielle cherche pour début avril  
**chambre meublée**  
sans confort, au centre si possible. Adresser offres écrites à T. W. 960 au bureau de la Feuille d'avis.  
Famille française cherche, de mi-Juillet à mi-septembre,  
**deux pièces, cuisine**  
à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à V. Y. 962 au bureau de la Feuille d'avis.  
On cherche à louer, au bord du lac,  
**CHALET**  
ou logement de vacances, juillet, août, 3 à 4 semaines, pour 2 adultes et 2 enfants. Faire offres à C. Tripet, Crétêts 12, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (039) 2 70 31.

On cherche à louer, au bord du lac,  
**CHALET**  
ou logement de vacances, juillet, août, 3 à 4 semaines, pour 2 adultes et 2 enfants. Faire offres à C. Tripet, Crétêts 12, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (039) 2 70 31.

On cherche  
**GARAGE**  
si possible dans le haut de la ville. Adresser offres écrites à I. J. 977 au bureau de la Feuille d'avis.

**OFFRES D'EMPLOIS**  
Etude d'avocat et notaire engageait, pour date à convenir,  
**sténodactylo**  
travail varié et intéressant. Adresser offres écrites à M. P. 955 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour entrée immédiate ou époque à convenir, nous offrons: une place de  
**CHAUFFEUR DE FOURS**  
On mettrait éventuellement au courant. Emploi intéressant et bien rétribué pour personne de bonne constitution. Place stable. Postulations avec curriculum vitae et prétentions de salaire à l'Usine à gaz de Tavannes S.A., à Tavannes.

Entreprise industrielle romande désire engager, pour ses services de recherches,  
**dessinateur de machines**  
ayant si possible de la pratique en petite mécanique. Place stable. Les offres complètes sont à adresser sous chiffres P 10714 K, à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons pour ménage de commerçants (2 personnes), une  
**PERSONNE**  
en excellente santé, ayant de l'initiative et pouvant travailler seule. Congés réguliers, 2 semaines de vacances payées, place stable, vie de famille. Salaire de 200 à 300 fr, par mois selon capacité. Adresser offres écrites à I. Y. 644 au bureau de la Feuille d'avis.

IMPORTANT MANUFACTURE D'HORLOGERIE DU VIGNOBLE engageait tout de suite ou pour date à convenir:  
**ouvrières**  
consciencieuses et habiles pour de petits travaux de polissage. Adresser offres écrites à V. X. 935 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons une  
**BONNE A TOUT FAIRE**  
présentant bien, avec références, pour l'Exposition de Bruxelles. Se présenter tout de suite: Maison Thomas Tissot, forain, 32, Port-Rouland, Neuchâtel.

Jeune homme sérieux cherche  
**CHAMBRE**  
indépendante avec confort, près du centre. — Offres à R. Futscher, hôtel Beaulac.  
**A LOUER**  
A louer pour mi-avril à Bôle  
logement rénové de 3 chambres, cuisine, salle de bains. S'adresser sous chiffres O. R. 956 au bureau de la Feuille d'avis.  
**A louer dès avril**  
à l'ouest de la ville, gentil appartement indépendant: 3 chambres, cuisine, cave et dépendances, jardin. Prix modéré pour personne aimant bricoler et jardiner en dehors de ses occupations habituelles. Offres détaillées à R. U. 958 au bureau de la Feuille d'avis.  
**Maison familiale**  
A louer à Corcelles, 5 chambres, dépendances, verger, jardin, poulailler. ETUDE JEAN-PIERRE MICHAUD, AVOCAT ET NOTAIRE, COLOMBIER.

On cherche à louer, au bord du lac,  
**CHALET**  
ou logement de vacances, juillet, août, 3 à 4 semaines, pour 2 adultes et 2 enfants. Faire offres à C. Tripet, Crétêts 12, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (039) 2 70 31.

On cherche  
**GARAGE**  
si possible dans le haut de la ville. Adresser offres écrites à I. J. 977 au bureau de la Feuille d'avis.

**OFFRES D'EMPLOIS**  
Etude d'avocat et notaire engageait, pour date à convenir,  
**sténodactylo**  
travail varié et intéressant. Adresser offres écrites à M. P. 955 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour entrée immédiate ou époque à convenir, nous offrons: une place de  
**CHAUFFEUR DE FOURS**  
On mettrait éventuellement au courant. Emploi intéressant et bien rétribué pour personne de bonne constitution. Place stable. Postulations avec curriculum vitae et prétentions de salaire à l'Usine à gaz de Tavannes S.A., à Tavannes.

Entreprise industrielle romande désire engager, pour ses services de recherches,  
**dessinateur de machines**  
ayant si possible de la pratique en petite mécanique. Place stable. Les offres complètes sont à adresser sous chiffres P 10714 K, à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons pour ménage de commerçants (2 personnes), une  
**PERSONNE**  
en excellente santé, ayant de l'initiative et pouvant travailler seule. Congés réguliers, 2 semaines de vacances payées, place stable, vie de famille. Salaire de 200 à 300 fr, par mois selon capacité. Adresser offres écrites à I. Y. 644 au bureau de la Feuille d'avis.

IMPORTANT MANUFACTURE D'HORLOGERIE DU VIGNOBLE engageait tout de suite ou pour date à convenir:  
**ouvrières**  
consciencieuses et habiles pour de petits travaux de polissage. Adresser offres écrites à V. X. 935 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons une  
**BONNE A TOUT FAIRE**  
présentant bien, avec références, pour l'Exposition de Bruxelles. Se présenter tout de suite: Maison Thomas Tissot, forain, 32, Port-Rouland, Neuchâtel.

**INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES**  
cherche, pour GENEVE, jeunes  
**MÉCANICIENS**  
sur machines à écrire  
ayant terminé leur apprentissage. Les candidats suivront un cours d'instruction pour être formés comme spécialistes sur nos machines à écrire  
**IBM Electric**  
Un emploi stable, bien rétribué, et de nombreux avantages sont offerts aux candidats sérieux, désirant se créer une situation.  
Faire offres avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à  
**IBM, 16, rue du Mont-Blanc, Genève**

**GRANDS MAGASINS AU GRAND PASSAGE S.A. GENÈVE**  
cherchent  
**poseurs de lino**  
Travail assuré pour longue période. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie récente, au Bureau du personnel.

Nous cherchons;  
**Dessinateur en bâtiment**  
plans d'installations, implantation d'ateliers, projets de bâtiments industriels, etc.  
**Dessinateur-électricien**  
plans d'installations électriques d'usine, de machines, etc.  
**Mécanicien**  
(Suisse), expérimenté, pour atelier des essais. Faire offre complète avec curriculum vitae et indiquer prétentions de salaire à  
**Edouard Dubied & Cie S.A. Couvet (NE)**

**Dessinateur en génie civil**  
est demandé par Bureau technique. Terrain et bureau (semaine de 5 jours). Offres avec prétentions à M. ULMANN, Bureau technique, rue de Neuchâtel 33 K, Pesieux.

La Société coopérative de consommation de Neuchâtel engageait:  
pour ses magasins d'alimentation,  
**vendeuses**  
connaissant bien la branche, actives, honnêtes, ayant de l'entregent;  
pour son service de laiterie,  
**homme**  
sérieux, propre et travailleur, de préférence marié, âgé de 25 à 30 ans. Faire offre détaillée avec certificats, prétentions de salaire ou se présenter à la direction, Sablons 39, Neuchâtel.

Nous cherchons un  
**chauffeur de taxi**  
de toute moralité, sobre et sérieux. Entrée à convenir. Offres avec copies de certificats ou références sous chiffres C. D. 970 au bureau de la Feuille d'avis.

**Aide-magasinier-chauffeur**  
serait engagé par maison de Neuchâtel, pour la manutention et la livraison de produits du pétrole. Age limite 30 ans. Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffres P. 2128 N. à Publicitas, Neuchâtel.  
La direction du Camping du Landerson cherche, pour la saison 1958,  
**COUPLE POUR GARDIENNAGE**  
(conviendrait particulièrement pour couple de retraités). Conditions: parler français-allemand. Pour consulter le cahier des charges, s'adresser par écrit à la Société de développement du Landerson jusqu'au 15 mars 1958.

Nous cherchons des  
**serruriers-tôliers**  
Places stables, bien rétribuées. USINE DECKER S.A., NEUCHÂTEL.  
Nous cherchons pour notre bureau technique un  
**technicien sur machine expérimenté**  
L'activité de ce poste comporte la construction, les dessins de détail et les essais. Adresser les offres détaillées avec prétentions de salaire et photo à BEKA, Saint-Aubin S.A., Saint-Aubin (NE).

**REPRÉSENTANT**  
qualifié, avec véhicule personnel, bien introduit auprès des éleveurs et laitiers, est demandé par importante marque d'aliments, en principal ou accessoire, pour le canton de Neuchâtel, en exclusivité. Offre écrite sous chiffres P 5516 E, à Publicitas, Yverdon.

On cherche du 15 au 30 mars  
**JEUNE HOMME**  
pour porter le pain, le matin, ainsi qu'une  
**JEUNE FILLE**  
pour aider au magasin du 15 mars au 6 avril. Boulangerie ROULET, Epancheurs 10, Neuchâtel.  
On cherche  
**JEUNE HOMME**  
connaissant tous les travaux agricoles et les machines, pour soigner deux chevaux. — Louis Dubois, Bevaix. Téléphone (038) 6 82 32.  
**Fille de maison**  
est demandée pour tout de suite. Bons gages. S'adresser à M. Garessus, Saint-Nicolas 26, Neuchâtel.  
On cherche  
**dame de vestiaire**  
S'adresser à la Rotonde, Neuchâtel.  
Petite boulangerie de Neuchâtel cherche, pour la vente,  
**JEUNE FILLE**  
qui puisse également s'occuper de petits travaux d'intérieur. Entrée le 15 mars ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à D. E. 971 au bureau de la Feuille d'avis.  
On cherche  
**sommelières**  
pour ire et 2me classes, connaissant les deux services. Offres au buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 5 48 53.  
**Jeune pâtissier**  
est cherché pour date à convenir. Congé le dimanche. — Offres à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.  
On cherche une bonne  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Bons gages et bon traitement assurés. Faire offres par téléphone au No (038) 9 10 85.  
**JEUNE FILLE**  
ayant notions de la cuisine est demandée, tout de suite. Congé le dimanche. Salaire selon entente. — Offres ou se présenter à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

On cherche un  
**domestique de campagne**  
Tél. 7 51 50.  
**DEM. D'EMPLOIS**  
Jeune fille travailleuse, ayant de bonnes connaissances de dactylographie et de bureau,  
**cherche emploi**  
pour 4 mois environ. Accepterait éventuellement un autre genre de travail. Libre dès les 15 mars. — Adresser offres écrites à F. G. 974 au bureau de la Feuille d'avis.  
**Sténodactylo**  
cherche emploi à la demi-journée, de préférence le matin. Adresser offres écrites à W. Z. 963 au bureau de la Feuille d'avis.  
On cherche  
**dame de vestiaire**  
S'adresser à la Rotonde, Neuchâtel.  
Petite boulangerie de Neuchâtel cherche, pour la vente,  
**JEUNE FILLE**  
qui puisse également s'occuper de petits travaux d'intérieur. Entrée le 15 mars ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à D. E. 971 au bureau de la Feuille d'avis.  
On cherche  
**sommelières**  
pour ire et 2me classes, connaissant les deux services. Offres au buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 5 48 53.  
**Jeune pâtissier**  
est cherché pour date à convenir. Congé le dimanche. — Offres à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.  
On cherche une bonne  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Bons gages et bon traitement assurés. Faire offres par téléphone au No (038) 9 10 85.  
**JEUNE FILLE**  
ayant notions de la cuisine est demandée, tout de suite. Congé le dimanche. Salaire selon entente. — Offres ou se présenter à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

On cherche  
**sommelières**  
pour ire et 2me classes, connaissant les deux services. Offres au buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 5 48 53.  
**Jeune pâtissier**  
est cherché pour date à convenir. Congé le dimanche. — Offres à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.  
On cherche une bonne  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Bons gages et bon traitement assurés. Faire offres par téléphone au No (038) 9 10 85.  
**JEUNE FILLE**  
ayant notions de la cuisine est demandée, tout de suite. Congé le dimanche. Salaire selon entente. — Offres ou se présenter à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

On cherche  
**sommelières**  
pour ire et 2me classes, connaissant les deux services. Offres au buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 5 48 53.  
**Jeune pâtissier**  
est cherché pour date à convenir. Congé le dimanche. — Offres à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.  
On cherche une bonne  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Bons gages et bon traitement assurés. Faire offres par téléphone au No (038) 9 10 85.  
**JEUNE FILLE**  
ayant notions de la cuisine est demandée, tout de suite. Congé le dimanche. Salaire selon entente. — Offres ou se présenter à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

On cherche  
**sommelières**  
pour ire et 2me classes, connaissant les deux services. Offres au buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 5 48 53.  
**Jeune pâtissier**  
est cherché pour date à convenir. Congé le dimanche. — Offres à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.  
On cherche une bonne  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Bons gages et bon traitement assurés. Faire offres par téléphone au No (038) 9 10 85.  
**JEUNE FILLE**  
ayant notions de la cuisine est demandée, tout de suite. Congé le dimanche. Salaire selon entente. — Offres ou se présenter à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

Nous cherchons, pour le 1er avril ou pour date à convenir, une  
**STÉNOACTYLO**  
pour la correspondance française et les factures.  
Faire offres avec références, curriculum vitae, photo et prétentions de la salaire à S. A. H. BAILLOD, Bassin 4, Neuchâtel.

Nous cherchons pour Küssnacht (Zurich)  
**JEUNE FILLE**  
pour apprendre le ménage et garder des enfants, à côté de cuisinière. Chambre personnelle.  
Mme Iseli, Weinhaldenstrasse 1, Küssnacht (Zurich).

Nous cherchons  
**OUVRIÈRES D'ÉBAUCHES**  
pour perçages, contre-fraisages et travaux sur perceuses à main. Faire offres ou se présenter à la Fabrique d'Ebauches de Chévard

Nous engageons des  
**serruriers-tôliers**  
Places stables, bien rétribuées. USINE DECKER S.A., NEUCHÂTEL.  
Nous cherchons pour notre bureau technique un  
**technicien sur machine expérimenté**  
L'activité de ce poste comporte la construction, les dessins de détail et les essais. Adresser les offres détaillées avec prétentions de salaire et photo à BEKA, Saint-Aubin S.A., Saint-Aubin (NE).

**REPRÉSENTANT**  
qualifié, avec véhicule personnel, bien introduit auprès des éleveurs et laitiers, est demandé par importante marque d'aliments, en principal ou accessoire, pour le canton de Neuchâtel, en exclusivité. Offre écrite sous chiffres P 5516 E, à Publicitas, Yverdon.

On cherche  
**COIFFEUR**  
pour messieurs. Faire offres à Jean Riefel, Fleurier.  
On cherche un  
**domestique de campagne**  
Tél. 7 51 50.  
**DEM. D'EMPLOIS**  
Jeune fille travailleuse, ayant de bonnes connaissances de dactylographie et de bureau,  
**cherche emploi**  
pour 4 mois environ. Accepterait éventuellement un autre genre de travail. Libre dès les 15 mars. — Adresser offres écrites à F. G. 974 au bureau de la Feuille d'avis.  
**Sténodactylo**  
cherche emploi à la demi-journée, de préférence le matin. Adresser offres écrites à W. Z. 963 au bureau de la Feuille d'avis.  
On cherche  
**dame de vestiaire**  
S'adresser à la Rotonde, Neuchâtel.  
Petite boulangerie de Neuchâtel cherche, pour la vente,  
**JEUNE FILLE**  
qui puisse également s'occuper de petits travaux d'intérieur. Entrée le 15 mars ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à D. E. 971 au bureau de la Feuille d'avis.  
On cherche  
**sommelières**  
pour ire et 2me classes, connaissant les deux services. Offres au buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 5 48 53.  
**Jeune pâtissier**  
est cherché pour date à convenir. Congé le dimanche. — Offres à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.  
On cherche une bonne  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Bons gages et bon traitement assurés. Faire offres par téléphone au No (038) 9 10 85.  
**JEUNE FILLE**  
ayant notions de la cuisine est demandée, tout de suite. Congé le dimanche. Salaire selon entente. — Offres ou se présenter à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

On cherche  
**domestique de campagne**  
Tél. 7 51 50.  
**DEM. D'EMPLOIS**  
Jeune fille travailleuse, ayant de bonnes connaissances de dactylographie et de bureau,  
**cherche emploi**  
pour 4 mois environ. Accepterait éventuellement un autre genre de travail. Libre dès les 15 mars. — Adresser offres écrites à F. G. 974 au bureau de la Feuille d'avis.  
**Sténodactylo**  
cherche emploi à la demi-journée, de préférence le matin. Adresser offres écrites à W. Z. 963 au bureau de la Feuille d'avis.  
On cherche  
**dame de vestiaire**  
S'adresser à la Rotonde, Neuchâtel.  
Petite boulangerie de Neuchâtel cherche, pour la vente,  
**JEUNE FILLE**  
qui puisse également s'occuper de petits travaux d'intérieur. Entrée le 15 mars ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à D. E. 971 au bureau de la Feuille d'avis.  
On cherche  
**sommelières**  
pour ire et 2me classes, connaissant les deux services. Offres au buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 5 48 53.  
**Jeune pâtissier**  
est cherché pour date à convenir. Congé le dimanche. — Offres à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.  
On cherche une bonne  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Bons gages et bon traitement assurés. Faire offres par téléphone au No (038) 9 10 85.  
**JEUNE FILLE**  
ayant notions de la cuisine est demandée, tout de suite. Congé le dimanche. Salaire selon entente. — Offres ou se présenter à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

On cherche  
**sommelières**  
pour ire et 2me classes, connaissant les deux services. Offres au buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 5 48 53.  
**Jeune pâtissier**  
est cherché pour date à convenir. Congé le dimanche. — Offres à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.  
On cherche une bonne  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Bons gages et bon traitement assurés. Faire offres par téléphone au No (038) 9 10 85.  
**JEUNE FILLE**  
ayant notions de la cuisine est demandée, tout de suite. Congé le dimanche. Salaire selon entente. — Offres ou se présenter à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

On cherche  
**sommelières**  
pour ire et 2me classes, connaissant les deux services. Offres au buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. (038) 5 48 53.  
**Jeune pâtissier**  
est cherché pour date à convenir. Congé le dimanche. — Offres à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.  
On cherche une bonne  
**sommelière**  
connaissant les deux services. Bons gages et bon traitement assurés. Faire offres par téléphone au No (038) 9 10 85.  
**JEUNE FILLE**  
ayant notions de la cuisine est demandée, tout de suite. Congé le dimanche. Salaire selon entente. — Offres ou se présenter à la Confiserie Vautravers, Neuchâtel. Tél. 5 17 70.

Nous cherchons, pour le 1er avril ou pour date à convenir, une  
**STÉNOACTYLO**  
pour la correspondance française et les factures.  
Faire offres avec références, curriculum vitae, photo et prétentions de la salaire à S. A. H. BAILLOD, Bassin 4, Neuchâtel.

Nous cherchons pour Küssnacht (Zurich)  
**JEUNE FILLE**  
pour apprendre le ménage et garder des enfants, à côté de cuisinière. Chambre personnelle.  
Mme Iseli, Weinhaldenstrasse 1, Küssnacht (Zurich).

Nous cherchons  
**OUVRIÈRES D'ÉBAUCHES**  
pour perçages, contre-fraisages et travaux sur perceuses à main. Faire offres ou se présenter à la Fabrique d'Ebauches de Chévard

Nous engageons des  
**serruriers-tôliers**  
Places stables, bien rétribuées. USINE DECKER S.A., NEUCHÂTEL.  
Nous cherchons pour notre bureau technique un  
**technicien sur machine expérimenté**  
L'activité de ce poste comporte la construction, les dessins de détail et les essais. Adresser les offres détaillées avec prétentions de salaire et photo à BEKA, Saint-Aubin S.A., Saint-Aubin (NE).

**REPRÉSENTANT**  
qualifié, avec véhicule personnel, bien introduit auprès des éleveurs et laitiers, est demandé par importante marque d'aliments, en principal ou accessoire, pour le canton de Neuchâtel, en exclusivité. Offre écrite sous chiffres P 5516 E, à Publicitas, Yverdon.

**REPRÉSENTANT**  
qualifié, avec véhicule personnel, bien introduit auprès des éleveurs et laitiers, est demandé par importante marque d'aliments, en principal ou accessoire, pour le canton de Neuchâtel, en exclusivité. Offre écrite sous chiffres P 5516 E, à Publicitas, Yverdon.

**REPRÉSENTANT**  
qualifié, avec véhicule personnel, bien introduit auprès des éleveurs et laitiers, est demandé par importante marque d'aliments, en principal ou accessoire, pour le canton de Neuchâtel, en exclusivité. Offre écrite sous chiffres P 5516 E, à Publicitas, Yverdon.

**MANCEUVRE**  
Italien de 24 ans cherche place dans bâtiment ou construction de routes. Adresser offres écrites à Z. C. 987 au bureau de la Feuille d'avis.  
**VENDEUSE**  
cherche emploi dans magasin de Neuchâtel, de préférence dans l'alimentation. Libre immédiate. Tél. 5 29 70, pendant la journée.  
**BROCHEUSE**  
cherche place à Neuchâtel ou environs. Date d'entrée à convenir. — Adresser offres écrites à X. A. 964 au bureau de la Feuille d'avis.  
**Employé qualifié**  
cherche emploi temporaire (bureau - contrôle - statistiques - expéditions). Offres à INTER-BUREAU, Case 1069, Neuchâtel.  
**Magasinier achemineur**  
avec permis de conduire, pouvant prendre responsabilités d'inventaire, stock, etc., cherche emploi dans fabrique ou entreprise. — Demander l'adresse sous chiffres P. 1611 B. à Publicitas, Bulle.  
Jeune homme porteur du permis de conduire  
<



# RETOUR DE PARIS

Journellement nous recevons des arrivages de ravissants chapeaux chics, élégants et de bon goût

AUX *Armourins* NEUCHÂTEL

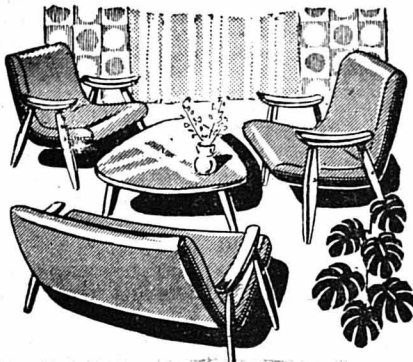
## Jeannette Schenewey

Couturière diplômée

se tient à votre disposition pour tous travaux de confection pour dames.

Pain-Blanc 19 Serrières  
1er étage — Tél. 5 99 37

## Sensationnel, Fr. 267.- !



Studio complet élégant et confortable, comprenant 1 canapé et 2 fauteuils, bois blanc, y compris tissu moderne très résistant, coloris et dessins à choix, l'ensemble, seulement Fr. 267.-

Choix immense d'autres modèles dans tous les genres et prix  
Ne retardez pas votre visite !

*Mobilier G. Meyer*  
NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital 11 - Tél. 5 75 05

## Pour bébé :

CHOIX COMPLET

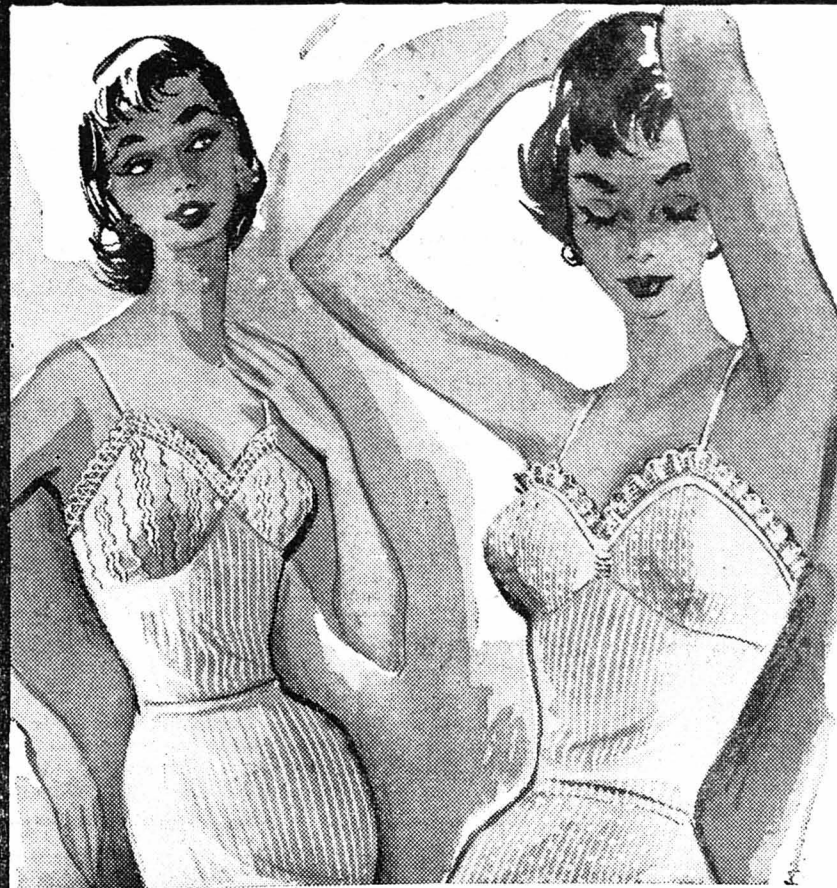
de **berceaux** à roues mobiles  
**Lits d'enfant** 70/140 cm.  
**Poussettes de chambre** garnies ou non garnies dans tous les prix  
**Voitures de sortie**  
Nouveaux modèles

A LA MAISON SPÉCIALISÉE

**AUCYGNÉ Buser fils**

Fbg du Lac 1 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 26 46

## DEUX SÉDUISANTES PARURES



**CHEMISE POUR DAMES**  
en tricot pur coton, rose ou blanc, buste croisé

Garni dentelle **3 95**  
Du 42 au 48

**CHEMISE CALIDA**  
garantie en tricot, fin pur coton peigné en rose ou blanc

Du 40 au 46 **5 50**  
48 5.90

**CACHE-SEXE ASSORTI**  
tricot pur coton, rose ou blanc

Du 42 au 48 **3 50**

**Cache-sexe ou culotte**  
à jambes moyennes, pur coton peigné, en rose ou blanc

Du 40 au 46 **3 95**  
48 4.50

A NOTRE RAYON DE LINGERIE AU 1er ÉTAGE

**AU LOUVRE**  
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

### COUTURE

dans tous les tissus  
Grand choix de

**jersey - tricot**

au mètre dans les qualités suisses et françaises

**Jersey - tricot**

Mme E. Mennet  
Rue du Seyon 50  
Neuchâtel

### 20 divans

90 x 190 cm., neufs, métalliques, avec protège-matelas et matelas à ressorts (garanti 10 ans) à enlever pour 135 fr. le divan complet. — W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

### Football de table

meuble sur pieds, à vendre à prix avantageux. Demander l'adresse du No 972 au bureau de la Feuille d'avis.

### Cuisinière à gaz

« Soleure », en très bon état d'entretien, 4 feux, prix avantageux, à vendre. Hofer, Ribaudes 38, rez-de-chaussée.

A vendre

### ANTIQUITÉS

2 armoires anciennes dont une marquetée; 1 bureau-commode Louis XV, ancien; 1 commode Louis XVI, ancienne; 1 bibliothèque Louis XVI, copie. — Vermot, Fontaine-André 13, Neuchâtel.

### A vendre un lit d'enfant

avec literie complète. — Schläfli, Vy d'Etra 109, la Coudre.

### A vendre une garniture de

**6 PNEUS** neufs pour camion (850 x 24) 40 x 8, marque « Tyten », avec chambre à air, à 300 fr. net la pièce. Tél. (088) 6 61 24.

### A vendre pour cause de départ

cuisinière électrique trois plaques. Prix avantageux. Paiement comptant. Tél. 5 17 81, pendant les heures de bureau.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

### Saucisse à rôtir

garantie pur porc à la

**BOUCHERIE GUTMANN**

Premier-Mars

### A vendre, faute d'em- piol,

**radiateur à pétrole** comme neuf; valeur 100 fr., cédé à bas prix. Ecrire à G. BURGAT, Goutte-d'Or 6, Cortallod, ou passer le soir après 18 heures.

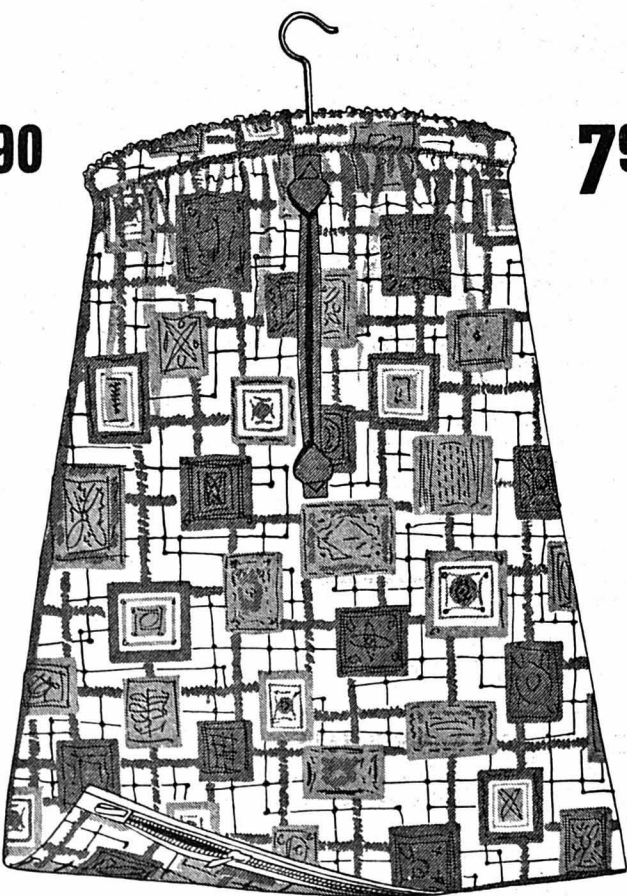
### A vendre ou à échan- ger

un **accordéon** « Hohner » diatonique, 4 voix, 11 registres, 625 fr., chez Gaston Blanchard, Dombresson.

## cette semaine en VEDETTE

**La Cité**  
ST HONORE Neuchâtel ST MAURICE

590



790

## SAC A LINGE

en plastique de bonne qualité  
Fermeture-éclair en bas, sur toute la largeur  
Dessins variés

**La Cité**  
ST HONORE Neuchâtel ST MAURICE

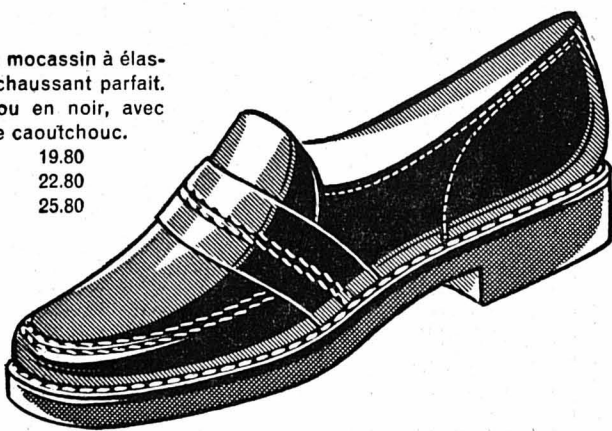
Ristourne  
ou 5%  
escompte

## Pour les enfants,

la semelle de caoutchouc s'impose, surtout par sa solidité.

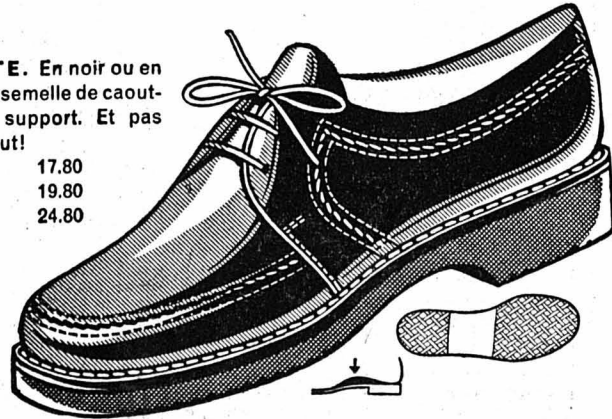
**LUC.** Un mocassin à élastique, au chaussant parfait. En brun ou en noir, avec semelle de caoutchouc.  
27/29 19.80  
30/35 22.80  
36/39 25.80

1980



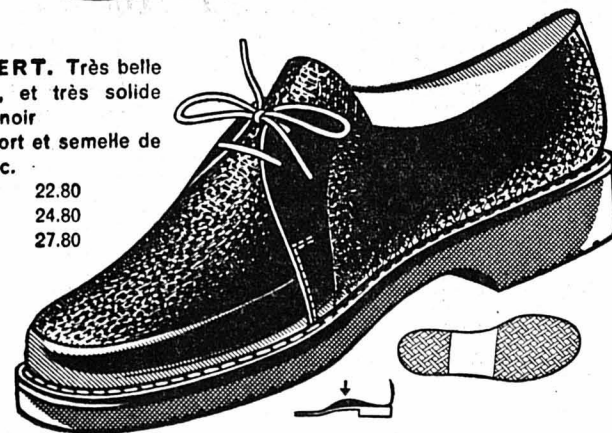
**COLETTE.** En noir ou en brun, avec semelle de caoutchouc et support. Et pas cher du tout!  
27/29 17.80  
30/35 19.80  
36/39 24.80

1780



**DAGOBERT.** Très belle chaussure, et très solide aussi. En noir avec support et semelle de caoutchouc.  
27/29 22.80  
30/35 24.80  
36/39 27.80

2280



Grâce à notre grand choix et à notre gamme complète de pointures et de largeurs, vous trouverez toujours des chaussures qui chaussent parfaitement les pieds délicats des enfants.

CHAUSSURES  
**Royal**  
TEMPLE NEUF NEUCHÂTEL

## 1 ravissante COMBINAISON UN PRIX POPULAIRE



en perlon, corsage croisé orné de riche broderie, bas avec volant plissé et entre-deux. Blanc, rose, ciel et noir.

Très avantageux : **980**

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS  
**au Sans Rival**  
NEUCHÂTEL







# Sounds!

Nous sommes heureux de vous présenter les

## nouvelles lunettes acoustiques



modèle 222, de présentation incomparable et de qualité suisse excellente. Elles s'adaptent à chaque défaut d'ouïe et à chaque visage. Modèles pour dames et messieurs. Prix raisonnables. Pas d'écouteur à l'oreille.

### Grand choix d'appareils tout-transistor

Nos spécialistes vous conseillent de façon compétente. Une prise de mesure exacte de votre audition garantit une adaptation sûre. Visitez sans aucun engagement notre

## DÉMONSTRATION GRATUITE



Vendredi 7 mars

10 - 12 h. et 14 - 18 h. 30  
17, rue de l'Hôpital

MICRO-ELECTRIC S. A.,  
LAUSANNE  
2, place Saint-François  
Tél. (021) 22 56 65

la grande marque suisse

**Au CORSET D'OR**  
Rosé-Guyot  
Neuchâtel

**GROSSESSE**  
Ceintures  
spéciales  
dans tous genres  
avec sau- 25.45  
gle dep. 25.45  
Ceinture «Salus»  
5% S. E. N. J.

## HERNIEUX



Les bandages contentifs  
du Dr L. Barrère  
(sans ressorts ni pelotes)  
vous assurent,  
grâce à leur plasticité :

UN MAXIMUM DE CONTENTION  
UN MINIMUM DE GÊNE

Faites-en l'essai gratuit tous les jours  
(mardi excepté) chez

## Y. REBER

BANDAGISTE - ORTHOPÉDISTE  
19, faubourg de l'Hôpital (2me étage)  
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 14 52

## MOTEUR

220/380, 3,8 CV, triphasé, 3 kW., avec résis-  
tance de démarrage et rails tendeurs,

## TREUIL

avec câble de 70 mètres, diamètre 15 mm.

## à vendre d'occasion

Tél. (038) 5 65 01

Voyez notre vitrine de

## TISSUS

pour rideaux

Prix intéressant. E. Not-  
ter, Terreaux 3. Télé-  
phone 5 17 48.



## PLÂTRERIE PEINTURE

Exécution rapide  
et soignée de tous  
travaux par un  
personnel  
expérimenté

## PAPIERS PEINTS

gros et détail



A vendre en bloc ou  
séparément

machine à laver

«Miele» électrique et une  
essoreuse. Ensemble 600  
francs. Café Jean-Louis,  
Saint-Blaise. Tél. 7 51 41.

## Un bel atout !... Profitez-en



Soulier de travail d'exécution soignée. Tige en bon water-  
proof, talon et avant-pied doublés peau véritable, solide sous-  
semelle entière en cuir et semelle caoutchouc profilée  
antidérapante.

CE MODELE SPÉCIAL EST UNE EXCLUSIVITÉ DE

## CENDRILLON

Rue du Concert 2

vos magasin préféré

(Tél. 5 29 54)

## HOOVERMATIC

la sensation du jour  
en machine à laver



Lave - rince - essore -  
le tout en 8 minutes seule-  
ment. En 30 minutes, 12 kg  
de linge prêt à étendre!  
Dès Fr. 1.224.-

Démonstration gratuite  
par :

**H. BAILLOD & A.**  
NEUCHÂTEL

Nos excellentes

## POULES

du pays, prêtes à cuire,  
à Fr. 3.- le ½ kg.

Prix spécial par quantité  
à partir de 3 kg. et demi

Ménagères, profitez !

## LEHNHERR

FRÈRES

GROS Commerce de Volailles DÉTAIL  
Marin Neuchâtel

Tél. 5 30 92 - Trésor 4

Expédition au dehors. Vente au comptant

CARTES DE VISITE  
S'adresser  
au bureau du journal

Tellement  
bijou  
cette  
blouse!



# Brigitte

prénom très à la mode désigne  
aussi cette blouse dernier cri

en toile coton, lavable, boutons  
dorés, emblème monté en broche,  
blanc/rouge, blanc/ciel, blanc/ma-  
rine, blanc/noir,

du 38 au 46 . . . **18.90**

AUX **Armourins**  
NEUCHÂTEL

FEUILLETON  
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## DE SABLE ET D'OR

par 38  
SUZANNE CLAUSSE

Soudain, sans qu'elle comprit très  
bien pourquoi, une crainte étrange  
l'étreignit. C'était comme un lasso  
s'enroulant brusquement autour de  
son cou, de sa poitrine, et lui coupant  
la respiration. Elle s'arrêta un  
instant pour se remettre, étonnée  
de la curieuse sensation qu'elle venait  
d'éprouver.

Sylvaine, qui sortait de la salle  
à manger où elle venait sans doute  
de jeter un dernier coup d'œil,  
l'aperçut ainsi, droite et pâle, sur  
la dernière marche de l'escalier,  
elle l'interpella aussitôt :

— Venez vite, que je vous pré-  
sente, car nous allons passer à table.

Arlène la suivit machinalement.  
Elle entendit comme dans un rêve  
les formules habituelles présidant à  
ces sortes d'introductions. A peine  
si elle se rendit compte des mots  
qu'elle balbutiait. Elle n'avait  
d'yeux que pour l'homme de haute  
taille qui s'inclinait maintenant devant  
elle et dont elle venait de rencon-  
trer le regard chargé d'une  
courtoisie et tranquille indiffé-  
rence.

VII

Tandis que l'auto roulait tran-  
quillement sur la route de Paris,  
Marc expliquait à Catherine par  
quel concours de circonstances il  
s'était trouvé à la gare de Compiègne  
ce jour-là.

— Je n'ai pas besoin de revenir  
sur les événements qui ont suivi  
mon mariage avec Arlène, vous les  
connaissez et il est trop tard pour  
chercher à savoir la part de res-  
ponsabilité qui incombe à chacun  
de nous. Sur le conseil de Mme  
Vincent, j'ai renoncé, pour l'instant,  
aussi bien à me prévaloir de  
mes droits qu'à demander l'annula-  
tion de cette union. L'avenir me  
prouvera, je l'espère, que j'ai eu  
raison de l'écouter.

« Afin d'oublier ces heures déce-  
vantes et de combler le vide atroce  
de ma vie, je me suis remis au  
travail. Je possède beaucoup de no-  
tes sur tel ou tel pays traversé. J'ai  
loué une chambre dans un coin  
perdu de l'Auvergne et j'ai com-  
mencé là le dépouillement de mes  
carnets de route. De temps à au-  
tre, pour me délasser un peu de ce  
travail absorbant, je faisais de lon-  
gues marches dans la campagne.  
C'est au cours de l'une d'elles que  
je rencontrai précisément l'homme  
qui devait jouer pour moi les *Deus  
ex machina*. Féru d'archéologie, il  
était en relation avec tous ceux  
qui portent un nom éminent en la  
matière. Ce fut lui qui me donna

un mot d'introduction pour Marcel  
Désiris. J'avais besoin en effet du  
témoignage d'un véritable savant  
pour déterminer la justesse d'une  
remarque que j'avais faite et qui  
risquait de soulever d'intermina-  
bles polémiques dans les milieux  
archéologistes.

« Aussitôt que j'eus terminé le  
classement de mes notes, je partis  
pour les environs de Compiègne où  
habite M. Désiris. Il me reçut à  
bras ouverts et tint absolument à  
ce que je m'installasse pour quel-  
ques jours en son propre logis.  
Touché par cet accueil, je mis à  
mon acceptation la même simplici-  
té qu'il mettait à son offre. Nous  
sommes maintenant d'excellents  
amis et j'avoue que j'ai passé là  
des jours vraiment exceptionnels.  
Il possède une nièce charmante et  
fait sur mesure pour un oncle de  
cette sorte... »

Le jeune homme s'interrompit pen-  
dant quelques secondes, attentif sou-  
dain à la conduite de sa voiture,  
qu'il menait de façon modérée. Ca-  
therine voyait dans le rétroviseur  
son visage volontaire dont certains  
lignes semblaient s'être accusées.  
Elle s'inquiétait confusément des  
mots qui allaient venir. Comment  
devrait-elle y répondre ? Sa nature  
scrupuleuse et droite se refusait à  
une capitulation qui pouvait desser-  
vir son amie. Cette dernière lui  
avait fait confiance, elle n'avait pas  
le droit de la trahir. D'autre part,  
Marc était le mari d'Arlène et, tant

que les liens de ce singulier mariage  
n'auraient pas été dénoués, il con-  
servait le droit de rechercher sa  
femme et de mettre tout en œuvre  
pour la reprendre. Dans le cas pré-  
sent, le silence de Catherine ne  
constituerait-il pas une faute grave ?  
Ne devait-elle pas, au contraire, faire  
tout ce qui était en son pouvoir  
pour rapprocher ces deux êtres ?

Tandis qu'elle s'interrogeait de la  
sorte, l'auto avait franchi la zone  
dangereuse constituée par des tra-  
vaux d'élargissement de la route.  
Depuis longtemps Vertpré était dé-  
passé et Catherine respirait mieux.  
Marc reprit, au bout d'un instant :

— Nous avons beaucoup travaillé,  
Désiris et moi, pendant ces quelques  
jours de parfaite intimité. C'est un  
homme charmant, distrait et passion-  
né comme tous les savants. Sa nièce,  
qui le connaît bien, fait montre en-  
vers lui de beaucoup de patience et  
de compréhension...

Il se tut de nouveau et demeura  
songeur un court moment. Catherine  
se garda de lui parler, mais elle  
fut frappée par ces secondes de si-  
lence qui venaient, à deux reprises,  
de suivre l'évocation de Mlle Dési-  
ris. Une brusque inquiétude serra  
son cœur. Devait-elle craindre que,  
blessé au cœur par l'inqualifiable fa-  
çon d'agir de celle qu'il avait aimée,  
Marc ne vint à se détacher de la  
jeune orgueilleuse pour se rappro-  
cher d'une femme plus conforme à  
sa conception de la vie, mieux faite,  
sans doute, pour le comprendre et

l'aider. Incertaine de ce qu'elle de-  
vait dire, la jeune fille demeurait im-  
mobile sur son siège, les deux yeux  
fouillant machinalement l'ombre va-  
poreuse que dorait la trouée lumi-  
neuse des phares.

L'auto, maintenant, rejoignait puis  
dépassait l'énorme car qui avait em-  
mené Arlène. Catherine ne vit pas la  
sourire qui se joua, un bref instant,  
sur les lèvres de Marc. Comme libé-  
ré tout à coup d'un fardeau secret,  
il accéléra l'allure de la voiture.  
Grave, un peu froide, sa voix parvint  
à la jeune fille :

— Obligé de rentrer à Paris, j'ai  
quitté cet après-midi mes amis Dési-  
ris avec regret, leur laissant, d'ail-  
leurs, la promesse de revenir bien-  
tôt. Avant de regagner la capitale,  
j'ai voulu revoir ce château de Com-  
piègne dont la réfection a fait cou-  
ler tant d'encre. C'est à cette cir-  
constance que je dois le plaisir de  
vous ramener... Maintenant, Cathé-  
rine, parlons peu, mais parlons bien.  
Vous êtes trop intelligente, trop in-  
tuitive aussi, pour ne pas sentir qu'en  
ce moment même je poursuis un but  
déterminé. Il faut que je revioie Ar-  
lène ! Il en va de notre avenir à tous  
les deux. Quel que puisse être le ré-  
sultat de cette rencontre, elle doit  
avoir lieu. Je sais qu'elle est à Vert-  
pré. Je vous ai aperçues toutes les  
deux tandis que vous la reconduisiez  
à son car. Si ne me suis pas ma-  
nifesté, c'est qu'il m'a semblé par-  
faitement inopportun d'intervenir au  
moment précis où elle devait retour-

ner à ses occupations. Je me suis  
donc borné à respecter la légère  
avance que son véhicule avait sur  
ma voiture. Elle est forcément des-  
cendue à Vertpré puisqu'elle n'est  
plus dans le car, mais vous m'oblige-  
riez beaucoup, Catherine, en me  
donnant son adresse exacte. Si vous  
refusez, vous me forcerez à faire des  
recherches personnelles, ce qui m'est  
assez désagréable, je l'avoue. Je de-  
mande donc à votre amitié de m'épar-  
gner cela. Une situation comme la  
nôtre est inadmissible et ne saurait  
durer longtemps. Si Arlène est une  
enfant rancunière et rebelle, je ne  
suis pas un surhomme et je tiens à  
savoir où je vais. Je connais votre  
cœur scrupuleux. Vous vous débat-  
tez en ce moment entre deux exigen-  
ces également tyranniques. Je n'ai  
pas besoin de préciser davantage,  
n'est-ce pas ?

Il souriait en enveloppant la jeu-  
ne fille d'un regard affectueux et  
rapide où flottait une imperceptible  
ironie. Elle sourit aussi en disant  
avec un peu d'embarras :

— Quel observateur impitoyable  
vous faites, Marc ! En effet, je me  
demande sincèrement où est mon de-  
voir !

Il lui jeta un nouveau regard.

— J'ai la loi pour moi, Caty !

— Oh ! la loi !

— Oui... je sais ! Me faut-il donc

rappeler à la croyante que vous êtes

qu'indépendamment de celle des hom-  
mes j'ai aussi celle de Dieu !

(A suivre)



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## A l'Aula de l'université Art et métier du musicien

Pour leur troisième conférence de l'année, les Amis de la Musique, présidée par M. Henri Gagnebin pour parler d'un art et d'un métier dont il connaît tous les aspects, tant par son activité de directeur du Conservatoire de Genève que par sa carrière de compositeur, d'organiste et de pédagogue.

Cela nous valut une intéressante causerie, pleine d'humour et émaillée d'anecdotes savoureuses. Pour le musicien, cet être bizarre qui se nourrit de chimères au lieu de chercher à gagner de l'argent, le problème qui consiste à gagner sa vie tout en pratiquant son art est souvent difficile à résoudre. Le conférencier nous rappelle le temps de Monteverdi ou de Haydn, où le musicien était attaché à une cour ou à une chapelle. Mais s'il n'était qu'un subalterne, souvent astreint à porter la livrée du prince qui l'employait, au moins le compositeur pouvait-il exercer son art dans le cadre de son métier.

Et puis les régimes de faveur n'étaient pas rares et M. Gagnebin, non sans ironie, relève qu'à notre époque, aucune institution officielle ne tolérerait plus des allègements tels que ceux qui furent accordés à Bach et lui laissèrent suffisamment de loisirs pour mener à bien son œuvre immense.

Après la triste vie de Mozart et sa fin précocée due au surmenage, nous arrivons à une époque où l'artiste devient indépendant. Il doit parfois ses ressources au mécénat (pensions allouées à Beethoven par de riches protecteurs) ou à de petites sinécures dignes de Courteline, tels ce poste de bibliothécaire qu'occupa Berlioz ou celui de fonctionnaire dans un ministère qui permit à Chabrier de se livrer à son art bien plus qu'à de sévères travaux administratifs.

Aujourd'hui, plus de mécénat ni de sinécures. A part quelques très rares virtuoses ou chanteurs qui vivent largement de leurs engagements, la journée du musicien est une grande partie consacrée soit à l'enseignement soit à des besognes accessoires mais rémunératrices, comme ces 36 films dont Honneger écrivit la musique et qui lui rapportèrent évidemment bien davantage que le « Roi David » !

Et le conférencier de nous rappeler avec humour la vie d'un directeur de conservatoire où les problèmes financiers et les conflits à arbitrer l'emportent souvent sur les questions artistiques.

De grands progrès ont pourtant été accomplis : la profession de musicien d'orchestre a été révalorisée, le travail des syndicats fut souvent excellent, les droits d'auteur protégés aujourd'hui efficacement le compositeur.

M. Gagnebin nous parla encore de musique religieuse. A son sens, l'Eglise pourrait faire une part plus belle encore à la musique. Déplorant que tant d'œuvres chorales remarquables, de Goudimel à Mendelssohn, soient encore peu connues, il propose la création d'une sorte de maîtrise

### VAL-DE-ROUX

**FONTEINEMELON**  
Soirée théâtrale

(c) Sous les auspices de la Société d'émulation du Val-de-Roux, la troupe officielle du Théâtre municipal de Lausanne a donné, dans la salle de spectacle, la pièce en trois actes de Barillet et Grédy : « Le don d'Adèle ». Un très nombreux public a applaudi les artistes qui l'ont royalement divertie, artistes très appréciés sur scène, à la Radio et à la T.V. et qui sont Monique Frégaro, Claude Evelyne, Claude Lawrence, Michèle Auvray et Pierre Almette.

### COFFRANE

**Assemblée d'Eglise**

(c) Cette assemblée a eu lieu dimanche dernier à l'issue du culte.

Du rapport présenté par le président du collège des Anciens, il ressort que notre paroisse compte 413 foyers protestants. En 1957, il y eut 27 baptêmes et 18 catéchumènes ont confirmé le jour des Rameaux. La bénédiction de mariage a été donnée à sept couples et il y eut sept inhumations à Coffrane, deux inhumations à la Chaux-de-Fonds, une à Neuchâtel.

Les cultes sont régulièrement célébrés dans nos trois villages; 14 pasteurs ou étudiants en théologie présidèrent un culte au temple.

La cause des Missions fait de plus en plus partie intégrante de la vie de la paroisse. Le montant total des dons qui s'élève à 2257 fr. 25 en est une preuve réjouissante. D'autre part, la dette pesant sur la chapelle des Geneveys-sur-Coffrane a sensiblement diminué grâce à la souscription.

Par suite d'un départ et d'une démission, il était nécessaire de nommer deux anciens, MM. Emmanuel Morel et Werner Martin sont élus par 43 voix.

### PESEUX

**« Aux Armes de guerre »**

(sp) Dimanche, la Société de tir « Aux Armes de Guerre », de Pesoux, faisait disparaître pour la 10ème fois le Challenge du 1er Mars, mis en compétition à l'occasion de la commémoration du centenaire de la République, en 1948.

Affrontant la bise, 22 tireurs consentirent au Plan des Faoucs, où furent enregistrés quelques résultats fort réjouissants en ce début de saison, dont le programme sera chargé pour nos tireurs qui vont commencer l'entraînement en vue du Tir fédéral de Bienne, en juillet prochain. Sur cible décimale en 10 coups, voici les principaux résultats de ce 10ème tir-challenge du 1er Mars :

1. Henri Sandoz, 92 points (gagne le challenge pour une année). 2. André Grobety, 90 points. 3. Ernest Hug, 87 points. 4. Fritz Etter, 86 points. 5. Walter Graden, 86 points. 6. Albert Lang, 85 points.

### BOLE

**Commission scolaire**

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire a nommé à titre définitif, Mlle Hurlimann, comme institutrice de la classe enfantine.

Les examens oraux ont été fixés au 31 mars, les écrits aux 27 et 28 mars.

Les vacances de Pâques sont fixées du 6 au 20 avril.

La séance de clôture de l'année scolaire aura lieu le jeudi 3 avril, à la Grande salle du collège.

### JURA BERNOIS

**Nouveaux diplômés de l'E.P.F.**

(c) Parmi les diplômés de l'Ecole polytechnique fédérale figurent les Juraissiens suivants :

Ingénieurs en génie civil : Fredy Spack, à Saint-Imier, et André Voutat, à Tavannes.

Ingénieur électricien : Pierre Zurcher, à Delémont.

Ingénieur forestier : Charles Frund, à Courthéoux.

Physicien : Jules-Willy Sunier, à Courtelary.

### AUX MONTAGNES

**LE LOCLE**  
Association du développement du Locle

(c) Cette assemblée qui groupe les représentants des sociétés et groupements locaux a tenu son assemblée générale annuelle lundi soir, au Casino. M. Louis Huguenin, sous la présidence de M. Louis Huguenin, dans son rapport annuel, le président rappelle les principaux faits de l'année, notamment la Férietta et son déficit de plus de 3000 fr., la Journée des roses qui a permis de verser 600 fr. à la Crèche M. Huguenin signale le nouveau défilé du canton à l'usage touristique, ainsi qu'une carte des chemins pédestres qui va sortir de presse.

Les comptes. — En l'absence du caissier, M. S. Flückiger, c'est M. Jean Moeri, vérificateur, qui les présente et lit les commentaires du caissier.

Fonds de la piscine. — Le bilan fait ressortir un bon exercice de 371 fr. 60 et un capital disponible de 55.073 fr. 15.

Fonds de la Férietta. — Le déficit de la Férietta a fait réduire le capital de 5219 fr. 50 à 1870 fr., solde disponible.

Fonds de l'A.D.L. — Une plus-value de 1881 fr. 50 est constatée sur le total de recettes de 6460 fr. 45 en regard de 4578 fr. 95 de dépenses.

L'A.D.L. comptait, au 31 décembre 1957, 67 membres soit un de plus que l'année précédente.

Les différents rapports ayant été approuvés, l'assemblée passa à la réélection du comité en bloc. M. Georges Nardis fut réélu, remplaçant un des deux membres démissionnaires, MM. Roland Rusconi et Hervé Berthoud.

### VAL-DE-TRAVERS

**BUTTES**  
Course du Ski-Club de Buttes

(sp) Dimanche, le Ski-Club de Buttes a fait sa course annuelle à Villars pour assister aux championnats suisses auxquels M. Willy Bouquet, membre de la société, prenait part.

### FLEURIER

**Concert des accordéonistes**

(c) Samedi soir, le club des accordéonistes « Aruscia » a donné concert en la salle Fleurliès. Dirigé par M. Marcel Blat, cette société fit une excellente impression sur l'auditoire tant par ses productions d'ensemble que par celles de groupes. Le programme, agréablement varié, comportait notamment une œuvre de Rossini.

En seconde partie, les amateurs de « Studio 56 » interprétèrent un acte bouffe « Théophile est muet » qui terminait la soirée avant que la danse ne prenne ses droits.

### CORCELLES-près-PAYERNE

**Aux « Armes de guerre »**

(sp) Cette société de tir a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Robert Cherbulin, qui a annoncé l'entrée au comité d'administration. Le nouveau président sera désigné dans une prochaine séance.

### BIENNE

**Les accidents de la circulation en 1957**

(c) Les accidents de la circulation qui se sont produits à Bienne en 1957 sont au nombre de 418 (398 en 1956). Ils ont fait 359 blessés, 11 tués et causé pour 314.371 francs de dégâts matériels.

### LA NEUVEVILLE

**Un décès**

Dimanche matin est décédé, à l'âge de 66 ans, à l'hôpital Beaumont où il était en traitement, M. Arthur Roth, inspecteur de police et ancien vice-maire.

### « Révélation 1958 » Numéro 2

LA plus légère...  
mais le plus gros tirage !

4 millions d'ALFA par mois  
(Après 3 mois !)

Une telle réussite tient du prodige.  
C'est la première fois qu'une cigarette si légère m'Arche si fort !

C'est donc la preuve évidente qu'elle est la révélation qu'Attendait le fumeur de Maryland !

### AUSTRALIE

**De nombreux chômeurs**

CANBERRA, (Reuter). Le nombre des chômeurs qui se sont annoncés aux autorités en Australie s'élève actuellement à 74.765. L'Australie compte près de 4 millions de travailleurs. Les syndicats, les journaux du patronat, ainsi que l'opposition travailliste demandent que le gouvernement prenne des mesures adéquates. On croit toutefois que le nombre effectif des sans-travail est supérieur à 100.000. Etant donné que l'on approche des élections générales qui auront lieu à la fin de l'année, cette situation revêt une grande importance politique.

### EGYPTE

**Le dédommagement des actionnaires du canal de Suez**

Un porte-parole du ministère égyptien des finances a annoncé que les représentants de l'Egypte et des actionnaires de la Compagnie du canal de Suez ont estimé en commun que des experts égyptiens devraient se rendre prochainement à Paris afin d'examiner les documents relatifs à la situation financière de la compagnie à l'étranger. Cet accord a été réalisé, Rome, avant que les négociations sur l'indemnisation aient été ajournées.

### VAL-DE-ROUX

**FONTEINEMELON**  
Soirée théâtrale

(c) Sous les auspices de la Société d'émulation du Val-de-Roux, la troupe officielle du Théâtre municipal de Lausanne a donné, dans la salle de spectacle, la pièce en trois actes de Barillet et Grédy : « Le don d'Adèle ». Un très nombreux public a applaudi les artistes qui l'ont royalement divertie, artistes très appréciés sur scène, à la Radio et à la T.V. et qui sont Monique Frégaro, Claude Evelyne, Claude Lawrence, Michèle Auvray et Pierre Almette.

### COFFRANE

**Assemblée d'Eglise**

(c) Cette assemblée a eu lieu dimanche dernier à l'issue du culte.

Du rapport présenté par le président du collège des Anciens, il ressort que notre paroisse compte 413 foyers protestants. En 1957, il y eut 27 baptêmes et 18 catéchumènes ont confirmé le jour des Rameaux. La bénédiction de mariage a été donnée à sept couples et il y eut sept inhumations à Coffrane, deux inhumations à la Chaux-de-Fonds, une à Neuchâtel.

Les cultes sont régulièrement célébrés dans nos trois villages; 14 pasteurs ou étudiants en théologie présidèrent un culte au temple.

La cause des Missions fait de plus en plus partie intégrante de la vie de la paroisse. Le montant total des dons qui s'élève à 2257 fr. 25 en est une preuve réjouissante. D'autre part, la dette pesant sur la chapelle des Geneveys-sur-Coffrane a sensiblement diminué grâce à la souscription.

Par suite d'un départ et d'une démission, il était nécessaire de nommer deux anciens, MM. Emmanuel Morel et Werner Martin sont élus par 43 voix.

### PESEUX

**« Aux Armes de guerre »**

(sp) Dimanche, la Société de tir « Aux Armes de Guerre », de Pesoux, faisait disparaître pour la 10ème fois le Challenge du 1er Mars, mis en compétition à l'occasion de la commémoration du centenaire de la République, en 1948.

Affrontant la bise, 22 tireurs consentirent au Plan des Faoucs, où furent enregistrés quelques résultats fort réjouissants en ce début de saison, dont le programme sera chargé pour nos tireurs qui vont commencer l'entraînement en vue du Tir fédéral de Bienne, en juillet prochain. Sur cible décimale en 10 coups, voici les principaux résultats de ce 10ème tir-challenge du 1er Mars :

1. Henri Sandoz, 92 points (gagne le challenge pour une année). 2. André Grobety, 90 points. 3. Ernest Hug, 87 points. 4. Fritz Etter, 86 points. 5. Walter Graden, 86 points. 6. Albert Lang, 85 points.

### BOLE

**Commission scolaire**

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire a nommé à titre définitif, Mlle Hurlimann, comme institutrice de la classe enfantine.

Les examens oraux ont été fixés au 31 mars, les écrits aux 27 et 28 mars.

Les vacances de Pâques sont fixées du 6 au 20 avril.

La séance de clôture de l'année scolaire aura lieu le jeudi 3 avril, à la Grande salle du collège.

### JURA BERNOIS

**Nouveaux diplômés de l'E.P.F.**

(c) Parmi les diplômés de l'Ecole polytechnique fédérale figurent les Juraissiens suivants :

Ingénieurs en génie civil : Fredy Spack, à Saint-Imier, et André Voutat, à Tavannes.

Ingénieur électricien : Pierre Zurcher, à Delémont.

Ingénieur forestier : Charles Frund, à Courthéoux.

Physicien : Jules-Willy Sunier, à Courtelary.

### VAL-DE-TRAVERS

**BUTTES**  
Course du Ski-Club de Buttes

(sp) Dimanche, le Ski-Club de Buttes a fait sa course annuelle à Villars pour assister aux championnats suisses auxquels M. Willy Bouquet, membre de la société, prenait part.

### FLEURIER

**Concert des accordéonistes**

(c) Samedi soir, le club des accordéonistes « Aruscia » a donné concert en la salle Fleurliès. Dirigé par M. Marcel Blat, cette société fit une excellente impression sur l'auditoire tant par ses productions d'ensemble que par celles de groupes. Le programme, agréablement varié, comportait notamment une œuvre de Rossini.

En seconde partie, les amateurs de « Studio 56 » interprétèrent un acte bouffe « Théophile est muet » qui terminait la soirée avant que la danse ne prenne ses droits.

### CORCELLES-près-PAYERNE

**Aux « Armes de guerre »**

(sp) Cette société de tir a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Robert Cherbulin, qui a annoncé l'entrée au comité d'administration. Le nouveau président sera désigné dans une prochaine séance.

### BIENNE

**Les accidents de la circulation en 1957**

(c) Les accidents de la circulation qui se sont produits à Bienne en 1957 sont au nombre de 418 (398 en 1956). Ils ont fait 359 blessés, 11 tués et causé pour 314.371 francs de dégâts matériels.

### LA NEUVEVILLE

**Un décès**

Dimanche matin est décédé, à l'âge de 66 ans, à l'hôpital Beaumont où il était en traitement, M. Arthur Roth, inspecteur de police et ancien vice-maire.

### « Révélation 1958 » Numéro 2

LA plus légère...  
mais le plus gros tirage !

4 millions d'ALFA par mois  
(Après 3 mois !)

Une telle réussite tient du prodige.  
C'est la première fois qu'une cigarette si légère m'Arche si fort !

C'est donc la preuve évidente qu'elle est la révélation qu'Attendait le fumeur de Maryland !

### AUSTRALIE

**De nombreux chômeurs**

CANBERRA, (Reuter). Le nombre des chômeurs qui se sont annoncés aux autorités en Australie s'élève actuellement à 74.765. L'Australie compte près de 4 millions de travailleurs. Les syndicats, les journaux du patronat, ainsi que l'opposition travailliste demandent que le gouvernement prenne des mesures adéquates. On croit toutefois que le nombre effectif des sans-travail est supérieur à 100.000. Etant donné que l'on approche des élections générales qui auront lieu à la fin de l'année, cette situation revêt une grande importance politique.

### EGYPTE

**Le dédommagement des actionnaires du canal de Suez**

Un porte-parole du ministère égyptien des finances a annoncé que les représentants de l'Egypte et des actionnaires de la Compagnie du canal de Suez ont estimé en commun que des experts égyptiens devraient se rendre prochainement à Paris afin d'examiner les documents relatifs à la situation financière de la compagnie à l'étranger. Cet accord a été réalisé, Rome, avant que les négociations sur l'indemnisation aient été ajournées.

### YVERDON

**Au tribunal**

(c) Le 27 février, le tribunal correctionnel de district, présidé par M. Georges Besson, vice-président, a condamné J.-Cl. P., né en 1935, à 40 jours d'emprisonnement et aux frais pour abus de confiance. Cette peine s'ajoutera à celle prononcée contre P. le 18 février par le tribunal de Grandson, pour filouterie d'auberge. A. D., né en 1913, ouvrier agricole, a été condamné par défaut le même jour à un mois d'emprisonnement, sous déduction de 21 jours de détention préventive et aux frais pour filouterie d'auberge et abus de confiance.

Le 28, sous la présidence de M. Olivier Cornaz, le tribunal a infligé une peine de 15 jours d'emprisonnement et le paiement des frais de justice à G. F., né en 1928, pour détournement d'objets mis sous main de justice.

### SALAVAU

**Perspective de fête agricole**

La fête agricole, qui a été une réussite en 1957, sera de nouveau célébrée cette année. Le clou de cette fête sera sans doute le concours de tracteurs.

### AUX BAYARDS

(c) Des trois partis politiques qui se partagent les électeurs, seul le parti libéral avait organisé une manifestation à l'occasion du 1er Mars. Un souper-trépas fut servi à l'hôtel du Grand Frédéric, au Centre. On entendit MM. P.-A. Landry, député, Jean-Philippe Vuilleumier, professeur et président de district de la Démocratie libérale et Pierre Chédel, dans des discours sur la politique cantonale, celles du district et de la commune.

Le village fut peu pavoisé et la fanfare des Verrières, selon la coutume, se fit un devoir de venir dans l'après-midi exécuter quelques morceaux de son répertoire.

### A BOUDRY

(c) La fête du 1er Mars s'est passée bien calmement. Comme de coutume la fanfare a joué la « Retraite », dans la soirée du 28 février et un groupe de la même société a joué la « Diane » le matin de l'anniversaire de la République neuchâteloise.

Le parti radical a eu un souper et une soirée familiale le 28 février. M. Pierre Hess, président de commune, y a exposé ce que devraient être, à son avis, le nouveau groupe scolaire et la grande salle dont le projet est à l'étude. M. Francis Perret, président du parti, a porté le toast au canton et à ses autorités.

### A LA BRÉVINE

(c) Vendredi soir, comme de coutume la fanfare a joué la Retraite et a parcouru le village à la lueur des flambeaux.

Pour la Diane, au matin du 1er Mars, on notait une température de -31°, ce qui ne rendait pas la tâche facile.

Dans l'après-midi, une joyeuse animation régna au village : l'Union des paysannes avait organisé un thé avec jeux et buffet. La grande salle connut une belle affluence.

### A CHEZARD-SAINT-MARTIN

(c) Vendredi soir, à la salle de gymnastique, notre village a fêté le 110ème anniversaire de la révolution.

Un public assez nombreux assista d'abord aux productions des sociétés locales la fanfare « L'Ouvrière », le Chœur d'hommes et les sections masculine et féminine de gymnastique. Il appartenait à M. Paul-René Rosset, conseiller national, de faire le discours traditionnel. L'orateur passa brièvement en revue les problèmes importants de la politique neuchâteloise et suisse. La seconde partie du programme fut assurée par le remarquable groupe folklorique du Costume neuchâtelois qui se produisit dans ses chants et danses. Nos invités obtinrent un franc succès grâce à la qualité et à l'entretien de leurs exécutions.

La soirée se termina par un bal fort animé.

### BIENNE

**Les accidents de la circulation en 1957**

(c) Les accidents de la circulation qui se sont produits à Bienne en 1957 sont au nombre de 418 (398 en 1956). Ils ont fait 359 blessés, 11 tués et causé pour 314.371 francs de dégâts matériels.

### LA NEUVEVILLE

**Un décès**

Dimanche matin est décédé, à l'âge de 66 ans, à l'hôpital Beaumont où il était en traitement, M. Arthur Roth, inspecteur de police et ancien vice-maire.

### « Révélation 1958 » Numéro 2

LA plus légère...  
mais le plus gros tirage !

4 millions d'ALFA par mois  
(Après 3 mois !)

Une telle réussite tient du prodige.  
C'est la première fois qu'une cigarette si légère m'Arche si fort !

C'est donc la preuve évidente qu'elle est la révélation qu'Attendait le fumeur de Maryland !

### AUSTRALIE

**De nombreux chômeurs**

CANBERRA, (Reuter). Le nombre des chômeurs qui se sont annoncés aux autorités en Australie s'élève actuellement à 74.765. L'Australie compte près de 4 millions de travailleurs. Les syndicats, les journaux du patronat, ainsi que l'opposition travailliste demandent que le gouvernement prenne des mesures adéquates. On croit toutefois que le nombre effectif des sans-travail est supérieur à 100.000. Etant donné que l'on approche des élections générales qui auront lieu à la fin de l'année, cette situation revêt une grande importance politique.

### EGYPTE

**Le dédommagement des actionnaires du canal de Suez**

Un porte-parole du ministère égyptien des finances a annoncé que les représentants de l'Egypte et des actionnaires de la Compagnie du canal de Suez ont estimé en commun que des experts égyptiens devraient se rendre prochainement à Paris afin d'examiner les documents relatifs à la situation financière de la compagnie à l'étranger. Cet accord a été réalisé, Rome, avant que les négociations sur l'indemnisation aient été ajournées.

## La journée de M'ame Muche



— J'étais en train d'admirer ce paletot de fourrure et tu me disais : « Vas-y, achète-le, ma chère ! » A ce moment... j'ai vu que c'était un rêve !

### A BUTTES

(sp) Après la manifestation radicale organisée au Stand et au cours de laquelle MM. Alexandre Zurbuchen, président de commune et J.-F. Joly, député de Noiraigue, prirent la parole vendredi soir, le lendemain dans la salle de collège eut lieu la fête populaire organisée comme chaque année par les autorités communales.

Ouverte par la fanfare, la manifestation placée sous la présidence de M. A. Zurbuchen, se poursuivit par une conférence illustrée de M. Aloïs Métraux, chef de train au C.F.F.

Puis, le pasteur Huttenlocher parla des prochaines réalisations intercommunales intéressant le district et plaida en faveur de l'octroi du droit de vote aux femmes et du réajustement des chevronnements comme armoiries du canton.

### A COLOMBIER

(c) La commémoration du 110ème anniversaire de la République a eu lieu, en fait, le soir du 28 février au cours des traditions soignées organisées par les partis. Le parti libéral avait un orateur inscrit à son programme une conférence de Mlle Denise Berthoud sur : « La femme et les droits politiques ».

La Musique militaire défila dans les principales rues de la localité au son de la « Retraite ».

Quant au 1er Mars, il a surtout déployé ses effets dans la prolongation du week-end...

### A BIENNE

**On nous écrit :**

Samedi soir, la Société neuchâteloise qui a pour but de réunir autour de leur drapeau les Neuchâtelois établis à Bienne, et ceci en dehors de toutes les politiques mais dans un esprit de franche camaraderie, a commémoré l'anniversaire du 1er Mars.

Son comité, que dirige M. Max Plaget, avait fort bien fait les choses. Un souper aux fort chères tables de la patrie avait été confié à M. André Calame qui rappela les devoirs de chacun et fit un parallèle entre nos libertés et les nombreux pays où celles-ci sont compromises. Il termina en chantant quelques anecdotes et fit appel au bon sens de tous pour garder intactes les libertés et les droits que nous laisseront nos ancêtres et conserver à notre patrie son éternel besoin de paix. L'assemblée chanta ensuite l'Hymne neuchâtelois.

La partie récréative qui suivit fut empreinte de gaieté et d'esprit avec la collaboration de Mlle Jacot pianiste, de M. Max Wütrich, acrobate, des Addegnors, duo de clovons musicaux et de quelques membres de la société. Ils présentèrent différents sketches aussi suggestifs qu'amusants.

La partie dansante entraîna dans son rythme endiable jeunes et moins jeunes jusqu'à l'heure réglementaire de police, qui arriva bien trop vite, au dire de chacun.

### Communiqués

**Condition juridique de la femme mariée**

Dans la conférence qu'il prononcera, sous les auspices de l'Association suisse pour le suffrage féminin, section de Neuchâtel, ce soir, à l'Aula de l'université, M. J.-M. Grossen, professeur à la faculté de droit, présentera des « Réflexions sur la condition juridique de la femme mariée ». Son exposé constituera en quelque sorte la suite de la leçon publique qu'il avait donnée en janvier 1957 sur « l'égalité du mari et de la femme au regard du droit de la famille ».

### Concert Pascale Bonet

Sous les auspices de la Société de musique et de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, l'ensemble instrumental Pascale Bonet donnera vendredi, à la Salle des conférences, un concert consacré à Joseph Haydn, dont les œuvres seront commentées par l'érudit musicologue Z. Estreicher, professeur à l'Université. Le soliste de soirée, Paolo Longinotti, le prestigieux trompettiste-solo de l'O.S.R. interprétera le concerto en mi bémol « Abendmusik », une œuvre exquise, et la Symphonie dite Funèbre, rarement jouée, compléteront cette soirée.

### Contre la toux !

Un bon remède vaut bien... une grimace !

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais !) et par son action qui est d'autant plus rapide et bienfaisante ! Bienfaisante justement parce que le sirop Famel a conservé intact son goût d'origine, autrement dit le goût concentré des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

A base de codéine — calmant bienfaisant et sédatif léger, de Grindélia — antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires, de fleur de drosera — plante médicinalement qui calme les quintes de toux, d'un lacto-phosphate de calcium — tonique et reconstituant et de créosote — puissant antiseptique et expectorant.

Sirop Famel, le flacon Fr. 3.90.

## Nouvelles économiques et financières

### BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

**ZURICH**

OBLIGATIONS 10 mars d 100.85  
3 1/2 % Féd. 1945 déc. 100.75 d 100.85  
3 % Féd. 1946 avril 99.35 d 99.35  
3 % Féd. 1949 95.00 d 95.00  
2 1/2 % Féd. 1954 mars 91.40 d 91.50  
8 % Féd. 1955 juin 93.75 d 94.00  
3 % C.F.F. 1938 97.50 d 97.50

**ACTIONS**

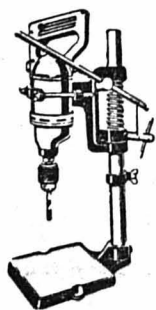
Bque Pop. Suisse (p.s.) 680.00 d 680.00  
Union Bques Suisses 1364.00 d 1355.00  
Société Banque Suisse 1160.00 d 1160.00  
Crédit Suisse 1200.00 ex 1200.00  
Electro-Watt 1085.00 d 1090.00  
Interhandel 1945.00 d 1935.00  
Motor-Columbus 982.00 d 995.00  
S.A.B.C., sé. 1. 74.00 d 74.00  
Indelec 668.00 d 667.00  
Italo-Suisse 350.50 d 352.00  
Réassurances Zurich 1900.00 d 1900.00  
Winterthur Accid. 730.00 d 730.00  
Zurich Assurance 3975.00 d 4000.00  
Aar et Tessin 1025.00 d 1025.00  
S.A. B.C., sé. 2. 1058.00 d 1058.00  
Aluminium 2950.00 d 2960.00  
Bally 1010.00 d 1010.00  
Brown Boveri 1835.00 d 1830.00  
Flacher 1340.00 d 1340.00  
Lonza 910.00 d 910.00  
Nestlé Alimentana 2585.00 d 2583.00  
Sulzer 2160.00 d 2150.00  
Baltimore 104.50 d 104.50  
Canadian Pacific 102.50 d 105.50  
Pennsylvania 51.00 d 50.50  
Phillips 289.00 d 294.00  
Royal Dutch Cy 166.50 d 169.50  
Sodec 21.50 d 21.50  
Stand. of New-Jersey 306.50 d 311.00  
International Carbide 317.00 d 317.00  
American Tel. & Tl. 741.00 d 739.00  
Du Pont de Nemours 753.00 d 752.00  
Eastman Kodak 436.00 d 441.00  
General Electric 260.00 d 262.00  
General Foods 237.00 d 240.00  
General Motors 145.00 d 146.00  
International Nickel 370.00 d 378.00  
International Paper Co 370.00 d 340.00  
Kennebec 338.00 d 340.00  
Montgomery Ward 142.00 d 144.00  
National Distillers 96.50 d 96.75  
Allumettes B. 62.25 d



# LOTÉRIE ROMANDE

# plus que 3 jours!

à Semsales/Fr.

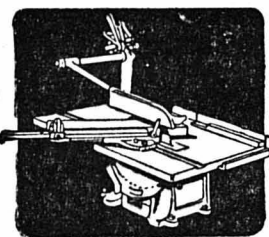


**Perceuse avec support à colonne**

capacité de perçage 13 mm., avec condensateur

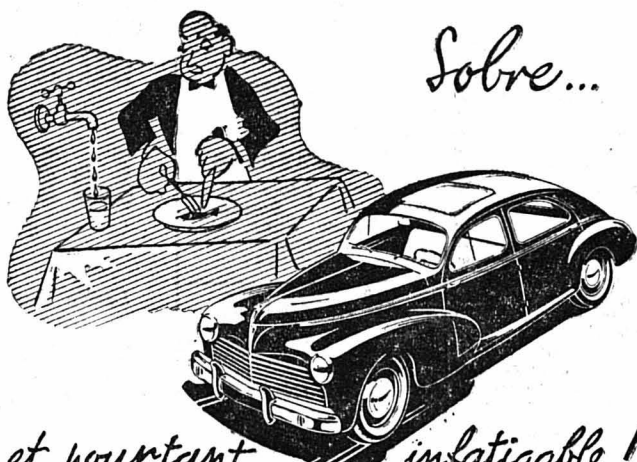
Fr. 389.-

Peut vous aider aussi!



**Scie circulaire à table réglable**

lame 175 mm. Fr. 195.-  
avec guide et protection Fr. 247.-



Sobre...

...et pourtant infatigable!

**203 Peugeot**

Plus de 115 km-h. - Tenue de route sportive - 7,5 à 9 l. aux 100 km. 4 vitesses synchronisées, 4me surmultipliée économique - Sièges couchettes

Berline luxe, 4 portes Fr. 7600.-

Essais et catalogues sans engagement chez l'agent Peugeot depuis 1931

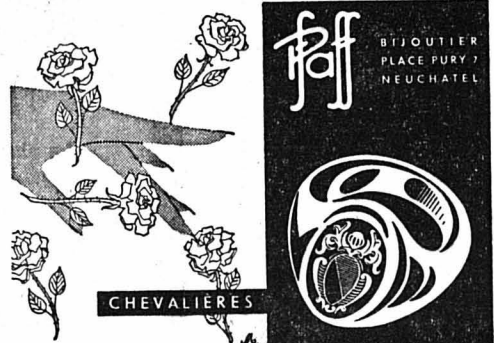
**J.-L. Segessemann - Garage du Littoral**

Début route des Falaises - Tél. 5 26 38 - Neuchâtel

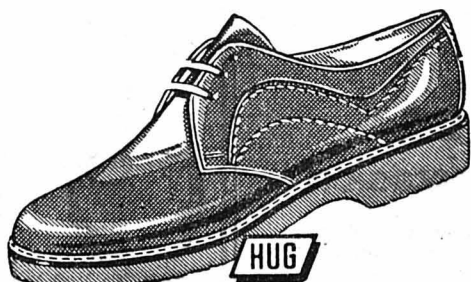
**H. BAILLOD & A.**  
NEUCHÂTEL

**MESDAMES**

Le printemps est proche, pensez aux tricots plus légers, au tricots de tous genres, même transformations. Belles laines à disposition. Mme Otto Monnerat, Marin (NE).



Un succès...



Fr. 27.80

Molière pour monsieur, cuir brun ou noir, semelle de caoutchouc

CHAUSSURES

**J. Kurth**

Seyon 3 NEUCHÂTEL

TAPIS BENOIT vous propose ses

**Descentes de lit**

en tous genres. Grand choix. Les plus bas prix. Maillefer 25 NEUCHÂTEL Tél. 5 34 69

Fermé le samedi - Crédit

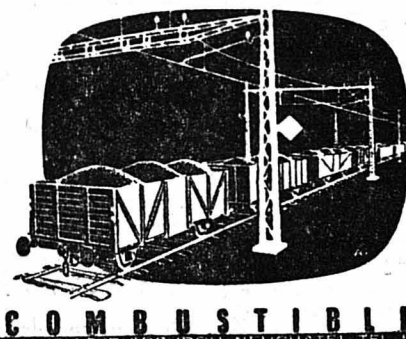
Un excellent sirop contre

**REFROIDISSEMENT FIÈVRE TOUX BRONCHITE**

Demandez à votre pharmacien un flacon de **Sirop du Grand-Hôpital**

Mode d'emploi sur chaque flacon EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET DROGUERIES Formule de feu le Dr P. Hülliger, médecin-spécialiste, à Neuchâtel

**M. SCHREYER**



COMBUSTIBLES

Embellez votre intérieur par l'achat d'un beau tapis!



Tapis laine, dessins Orient, à partir de Fr. 89.-  
Tour de lits, 3 pièces Fr. 99.-  
Bouclés, dessins modernes Fr. 110.-  
Visitez notre nouveau rayon de tapis... Venez choisir parmi notre très grand choix!

**Meubles G. Meyer**

NEUCHÂTEL  
Faubourg de l'Hôpital 11 - Tél. 5 75 05  
Le spécialiste du bel intérieur

**Bébé est heureux...**

Car il est au sec grâce à nos culottes gurit, façon suédoise

Taille 2 = 2 à 6 mois  
Taille 3 = 7 à 10 mois  
Taille 4 = 11 à 24 mois

seulement **3.50**

Hygiénique et pratique notre

**ouate celluose**  
que l'on jette après usage

Le paquet de 2 kg.

**6.90**

**AU LOUVRE**  
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

Au rayon TOUT POUR ENFANTS au 2<sup>me</sup> étage

A vendre avec rebats, machines à laver

Fr. 1600.-

Magnifique occasion

**Glisseur**

ski nautique, très rapide, avec ou sans moteur, à vendre. Ecrite sous chiffres PM 6325 L à Publicitas, Lausanne.

A vendre ou à échanger contre bétail

**moto « Puch »**

250 cm3, 28,000 km. — Jean-Paul Gygi, Bôle. Tél. 8 37 82.

A vendre

**beau bateau**

acajou, avec godille, à l'état de neuf, prix intéressant. Pour traiter, tél. No 5 58 95, de 12 h. 30 à 14 h. ou de 19 h. à 21 h.

**Le Garage du Littoral**

vous offre, de son grand choix d'occasions: **FORD ANGLIA** 6 CV, 1956, 22,000 km. Limousine noire, 2 portes, intérieur luxe avec chauffage. **MORRIS OXFORD** 8 CV, 1951. Moteur révisé. Belle limousine, peinture neuve, 4 portes, 4 à 5 places. Intérieur similicuir.

LES VOITURES RÉCENTES, OU PLUS ANCIENNES MAIS RÉCEMMENT RÉVISÉES, FONT L'OBJET D'UNE GARANTIE DE TROIS MOIS. Demandez la liste avec prix, ou venez voir et essayer sans engagement. Téléphonnez au 5 26 38.

**J.-L. SEGESSEMAN, GARAGE DU LITTORAL**  
NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51  
Début route des Falaises Tél. 5 26 38

AGENCE



A VENDRE **Mini-Piano «Burger-Jacobi»**

Instrument en parfait état  
Téléphoner au 5 77 66 de 12 à 14 heures

Toutes vos clefs spécialiste **SCHORPP** NEUCHÂTEL Fbg de l'Hôpital 13

**Automobilistes!** pour votre intérieur d'auto notre magnifique

**couverture de laine** au prix de: **Fr. 14.90** seulement!

**BIEDERMANN** Bassin 6 Neuchâtel

A vendre moto «Adler» 250 cm3, à l'état de neuf, taxe et assurances payées pour 1958. Offres sous chiffres P 2270 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre de particulier, pour cause imprévue, une **voiture « Fiat 1100 »**

Etat de marche et d'entretien impeccable, ainsi que de nombreux accessoires. Le tout à l'état de neuf. A vendre immédiatement avec garantie. Adresser offres écrites à H. I. 976 au bureau de la Feuille d'avis.

**« Lambretta »** en parfait état, roulé 21,000 km., à céder à prix très intéressant. — Tél. 5 48 91 ou 5 70 92.

**« BMW » 250 cm<sup>3</sup>** modèle sport-luxe 1956, en parfait état, roulé 13,000 km., complètement équipée. S'adresser à J. Bandelier, Grise-Pierre 2, tél. 5 46 93.

Votre lessive de A à Z

...sans vous mouiller

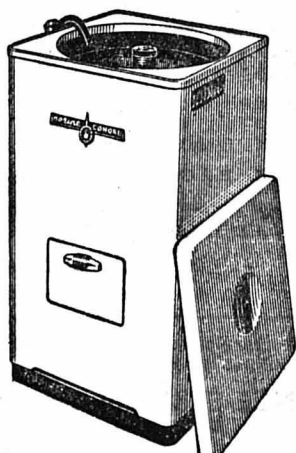
les doigts!

avec **CONORD**

la petite machine à laver à semi-automatisme intégral

**LAVE, CUIT, RINCE, ESSORE**

dans la même cuve



Aucune manipulation de linge mouillé: Vous y jetez votre linge sec et sale — vous tournez deux boutons — vous le ressortez propre, essoré, prêt à étendre!

**CONORD**

- ★ n'occupe pas plus de place qu'une chaise!
- ★ se déplace en douceur sur ses roulettes pour se ranger après usage,
- ★ supprime de gros frais d'installation en vous donnant le choix entre 3 genres de chauffage-cuisson: à l'électricité ou au gaz ou au butane
- ★ ne demande ni scellement au sol ni raccordement fixe au robinet d'eau,
- ★ vous offre 4 modèles de capacité différente: 3 kg., 4,5 kg., 6 kg., 15 kg. de linge sec.

L'un des quatre modèles

**CONORD:**

«Norina» lave, cuit, rince, essore 3 kg. de linge en un seul passage.

Avec chauffage - cuisson, elle vaut de

**1095.-**

à Fr. 1235.- selon le genre et la puissance du chauffage choisi.

1 année complète de garantie écrite

Escompte au comptant ou avantageux système de paiement par acomptes mensuels depuis 55.- par mois.

Reprise de votre ancienne machine à laver au meilleur cours.

Demandez vite l'intéressante documentation en couleurs accompagnée de résumés d'opinions de centaines de propriétaires de CONORD en Suisse romande.

Renseignements, démonstrations, vente et service par le spécialiste

aux **Arts Ménagers** SA

NEUCHÂTEL: 26, rue du Seyon (Tél. 5 55 90)





### THÉ PECTORAL

Très efficace en cas de toux et de catarrhe, de bronchite et contre les refroidissements des voies respiratoires

### THÉ CONTRE LES REFROIDISSEMENTS

En cas de refroidissement, de bronchite accompagnée de fièvre et d'angine

### THÉ II DES PROFESSEURS

En cas de léger refroidissement : rhume de cerveau, catarrhe des oreilles, du nez ou des yeux, ce thé apporte un prompt soulagement

### CURÉ-HERBORISTE KUNZLÉ

#### THÉ I POUR FEMMES

En cas d'irrégularités du cycle mensuel et contre les menstruations faibles et douloureuses, ainsi que contre les troubles de la puberté et du retour d'âge

#### THÉ POUR LES REINS

Nettoie les reins des personnes souffrant d'inflammations rénales, de calculs et de concrétions rénales, d'hydropisie et d'un excès d'acide urique dans le sang

#### THÉ POUR LE FOIE

Remède efficace contre les maladies du foie et de la bile, engorgements du foie et sécrétion insuffisante de la bile

### MÉLANGES ORIGINAUX DE THÉS

#### THÉ CONTRE LE RHUMATISME

Contre la goutte, le rhumatisme, la sciatalgie, la neuralgie, les douleurs musculaires et articulaires

#### THÉ POUR LES NERFS ET POUR DORMIR

Calme les nerfs, efficace contre l'insomnie. La tisane idéale à servir le soir

En vente dans les pharmacies et drogueries ou à la pharmacie Lapidar, Zizers



Bon appétit!

Restaurant brasserie

**City**

NEUCHÂTEL Tél. 5 54 12

lunchs et dîners  
menus de choix  
à Fr. 5.— et 3.50  
spécialités  
à la carte



Théâtre de Neuchâtel

Lundi 10 mars, à 20 h. 30

La troupe du  
THÉÂTRE MUNICIPAL DE LAUSANNE  
présente en création

**Le bal du Lt. Helt**

3 actes de Gabriel Arout

avec

Leslie Derrey - Evelynne Grandjean  
Jean Bruno - Pierre Ruegg  
Pierre Almette - Claude Mariau

Un spectacle étonnant

Prix des places : Fr. 2.85 à 7.90  
Location : AGENCE STRUBIN,  
Librairie Reymond, tél. 5 44 66

Aujourd'hui une excellente  
spécialité : les ailerons de  
volaille et ris de veau -  
riz créole

**Les Halles**  
CENTRE GASTRONOMIQUE

RESTAURANT « LE JURA »

NEUCHÂTEL - Treille 7

Cuisses de grenouilles fraîches



La Suite du merveilleux  
Roman d'Amour de SISSI

**Romy Schneider**

DANS

**SISSI**

impératrice

Dès demain à 15 heures

AU CINÉMA **STUDIO**

4 générations de père en fils  
au service de la clientèle piano

**PIANOS STROBEL**

Accords - Réparations - Ventes  
Transformations - Polissages - Devs  
PESEUX, chemin Gabriel 26 - Tél. 8 23 24  
Se rend régulièrement dans votre région

LE TOURNEDOS  
FLAMBÉ VORONOF

... une spécialité  
du patron

Réparations,  
nettoyages

leçons d'anglais

de tous tabl. PERSES et  
autres. Georges CAVIN,  
rue de l'Immobilière  
No 12. Tél. 5 49 48.

Offres sous chiffres P  
2255 N à Publicitas, Neu-  
châtel.

DEMANDES A ACHETER

Nous achetons  
**litres vides verts**

scellés 10/10. — Faire offres en indiquant  
quantité et prix sous chiffres X. Z. 938 au  
bureau de la Feuille d'avis. Paiement comptant.

Je cherche à reprendre bon commerce de

**TABAC-CIGARES**

Faire offres sous chiffres P 2240 N à Publicitas, Neuchâtel.

REMERCIEMENTS

Très sensibles à tous les témoignages reçus  
et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun,

Monsieur et Madame Emile AEBI,  
les parents et alliés  
de Monsieur Henri AEBI

priment tous ceux qui se sont associés à  
leur grand deuil de trouver tel l'expression  
de leur gratitude.

Dombresson, le 3 mars 1958.

Dans l'impossibilité de répondre aux très  
nombreux témoignages d'affection reçus à  
l'occasion du décès de leur chère maman,  
les enfants de feu Madame veuve Anna  
PROBST-BONJOUR présentent à tous ceux  
qui, de près ou de loin, ont pris part à  
leur deuil l'expression de leur reconnaissance  
émue et leurs sentiments de profonde gra-  
titude pour les envois de fleurs.

Cornaux, 5 mars 1958.

Profondément touchée par les nombreux  
témoignages de sympathie qu'elle a reçus,  
la famille de

Monsieur Charles BERNASCONI  
exprime ses sincères remerciements à toutes  
les personnes qui ont pris part à son grand  
deuil.

Saint-Blaise, le 5 mars 1958.

Monsieur Marcel ALBARIN, à Areuse, ses  
enfants à Morges, Lausanne et Areuse; la  
famille ALBARIN, à Pesieux, ainsi que les  
familles parentes et alliées, très touchés  
des nombreux témoignages de sympathie  
et d'affection reçus à l'occasion du décès de

Madame Marcel ALBARIN  
remercient bien sincèrement toutes les per-  
sonnes qui ont pensé à eux dans ces jours  
de pénible séparation.

Areuse et Pesieux, février 1958.

**Gans=Ruedin VOUS OFFRE :**

#### Tapis bouclé

Grand choix en milieux unis et à dessins, coloris  
modernes  
Passages pour vestibules  
Spécialiste du tapis cloué

#### Tapis moquette

Milieux laine de toutes dimensions et coloris  
Garnitures de chambre à coucher

#### Tapis d'Orient

Du plus modeste au  
Importation directe

#### Divers

Jetés de divan Berbère en laine  
Jetés en coton, couleurs nouvelles  
Poufs marocains, bibelots hindous  
Couvertures de voyage, ivoire, etc.

**E. Gans=Ruedin**

GRAND-RUE 2 - NEUCHÂTEL



Seul restaurant  
à Neuchâtel délivrant  
les bières  
de la Brasserie  
du Saumon,  
Rheinfelden

Fr. 150.000.-

son cherchés en premier rang sur immeuble  
locatif neuf. Rapport brut 6,2%. Inté-  
rêt à convenir.  
Adresser offres écrites à Y. B. 965 au  
bureau de la Feuille d'avis.



**ÉCOLE BÉNÉDICTE  
NEUCHÂTEL**

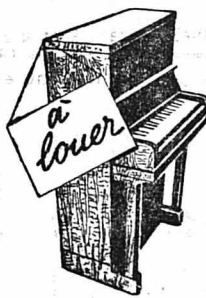
Près de 500 élèves se sont ins-  
crits à nos différents cours  
durant l'année 1957.  
Ce chiffre record de fréquentation est une  
preuve évidente de la confiance que nous  
témoignons les parents d'ici et d'ailleurs.  
Faites comme eux et confiez-nous égale-  
ment vos enfants pour une instruction  
complémentaire indispensable dans les  
branches commerciales et dans les langues.  
Nous vous offrons un enseignement de  
premier choix, donné par des professeurs  
qualifiés ainsi qu'un programme d'étude  
s'adaptant à chaque cas particulier. Cours  
du jour et du soir. Classes à effectifs  
limités. Entrée à toute époque. Leçons par-  
ticulières sur demande.

**PRÊTS**

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurances-  
vie, bijoux, appareils ménagers, radios appareils  
photo, articles de sport, tableaux, meubles, etc.

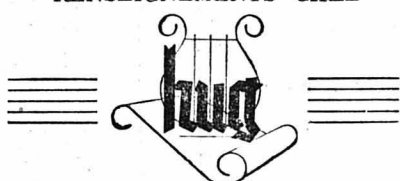
**CAISSE NEUCHÂTOISE  
DE PRÊTS SUR GAGES S. A.**

LA CHAUX-DE-FONDS  
4, rue des Granges, tél. (039) 2 24 74  
derrière l'hôtel de ville



**PIANOS  
neufs et d'occasion**

selon le mode de « location - vente »  
— pas d'engagement d'achat  
Conditions très intéressantes  
RENSEIGNEMENTS CHEZ



HUG & Cie, musique, NEUCHÂTEL

**SKIEURS**

**Vue-des-Alpes  
Téléski Chasseral**

Mercredi 5 mars, 13 h. 30

**AUTOCARS WITTWER** Tél. 5 82 82

**Revue Lausanne**

samedi 8 mars, départ 18 h. 15, entrée comprise,  
15 fr. Inscriptions : Agence Strubin, — Pâques,  
4 jours, 190 fr. tout compris : Nîmes, Marseille,  
Menton, en car de luxe.  
EXCURSIONS L'ABEILLE, tél. 5 47 54.



THEATRE MUNICIPAL, LAUSANNE

Dimanche 9 mars : départ 12 h. 30

**REVUE 1958**

« Bip. bip. bip. hurra !!! »  
Fr. 17.50 et 18.50 par personne  
(entrée comprise)

Renseignements - Inscription :

**Autocars FISCHER ou RABUS, optique**  
Marin (Neuchâtel) (sous les Arcades)  
Tél. 7 56 21

**CONFÉRENCES DOCTEUR NUSSBAUM**

Vendredi 7 mars, à 20 h. 15

**LA GUÉRISON PAR LES PLANTES**

que faut-il en penser?

Samedi 8 mars, à 20 h. 15

**LA DOMINATION UNIVERSELLE**

Prédiction et histoire (d'après Daniel 7)

ENTRÉE LIBRE Sans distinction d'opinion

En la chapelle adventiste,  
39, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel

**Comment choisir une machine à laver ?**

En s'adressant au spécialiste depuis plus de 25 ans, qui vous  
présente

**7 modèles différents de la marque**

mondiale **Miele**

de la plus simple à la plus moderne

Depuis 50 ans, la fabrique Miele est restée au service de  
la ménagère et a adapté ses machines au confort moderne

**Vous trouverez entière satisfaction en utilisant  
sa nouvelle machine 100 % automatique**

La marque la plus répandue dans le monde entier par  
sa qualité

Démonstrations, renseignements et vente

**Charles Waag, machines à laver - Neuchâtel**

Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Téléphone 5 29 14

**Ecole Tamé**

Concert 6 - Tél. 5 18 89

**Nouveaux cours de printemps :**

Commerce : 6 ou 12 mois - Secrétaire : 4 mois

Le beefsteak tartare  
préparé à votre goût  
à la Cave neuchâteloise

**SKIEURS**

Dimanche 9 mars

**GRINDELWALD**

Départ : Pesieux - temple à 6 heures

Place de la Poste à 6 h. 15

Prix : Fr. 15.—



Tél. 5 82 82

ou Voyages & Transports S. A., tél. 5 80 44

**Pommes de terre**

de consommation « Binte-  
je » et « Urgente », à  
vendre au prix du jour.  
S'adresser à Traugoth  
Pierrehumbert, la Ferme,  
Saint-Aubin. Tél. 6 74 07.

Pour une bonne

machine à coudre

vous vous adressez de  
préférence au spécialiste  
R. NAGEL, Neuchâtel,  
Seyon 24 a, tél. 5 33 32.  
Vente, achat, réparations  
de toutes marques.

**ARMOIRIES**

Exécution en peinture,  
sur porcelaine - pan-  
neaux et assiettes noyer -  
papier - parchemin, etc.

Recherches

ATELIER D'ART

**Vuille-Robbe**

30, fg de l'Hôpital

Tél. 5 22 86

Pour gagner du temps,  
confiez vos

**REPRISAGES**

de bas, lingerie ou au-  
tres à Mme Python, 34,  
Sainte-Hélène, la Cou-  
dre. Travail soigné. Prix  
modéré.



DERNIERES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La fièvre parlementaire en France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Trafic d'armes en provenance de l'Est
Le dernier point, enfin, de la déclaration gouvernementale...

D'autre part, les ministres militaires, M. Jacques Chaban-Delmas...

M.-G. G.

L'accord sur les crédits militaires

PARIS, 4 (A.F.P.). — Les ministres français se sont mis d'accord, mardi soir, sur le problème des crédits militaires...

La réforme électorale

Deux accords importants
PARIS, 4 (A.F.P.). — Une étape a été franchie vers la réforme de la constitution française...

Pour éliminer les risques de crise ministérielle que présente dans un scrutin une forte proportion d'abstentions...

Informations suisses

Un fonctionnaire malmené à Berne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

VERSION DES AGENTS
Les deux agents affirmant qu'ils ont d'abord interpellé le fonctionnaire, qu'ils ont engagé une conversation avec lui...

Nouveau mode de grève des cheminiers de fer italiens

BERNE, 4. — Les cheminiers de fer italiens de l'Etat (F.S.) appliquent depuis mardi matin un nouveau mode de grève...

Le « P-16 » sur la sellette

(G.P.S.) — Un combat très « terre à terre » se livre en ce moment à propos du « P-16 »...

Coordination de la recherche de l'uranium

BERNE, 3. — Le 11 mars 1957, à Thouna, fut fondé le « Consortium suisse pour la recherche de l'uranium »...

Les communistes hongrois et la Suisse

VIENNE, 4 (Reuter). — Le porte-parole du gouvernement hongrois, M. Laszlo Gyaras, a déclaré mardi à une conférence de presse...

Mises des vins de l'hôpital des Bourgeois

FRIBOURG, 4. — Les mises des vins de l'hôpital des Bourgeois de Fribourg ont eu lieu lundi et ont porté sur une récolte de 10,500 litres...

\* Née le 4 mars 1858 à Vaulion, Mile Hélène Champoud, institutrice privée en Anvers...

TOUCHER DU BOIS ?

Pourquoi pas ? Mais rien ne remplace une bonne infirmière diplômée...

Et cependant, nous devons peut-être nous contenter de toucher du bois si rapidement, nous ne venons pas au secours de LA SOURCE, la plus ancienne école d'infirmières du monde...

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. 6, rue du Concert - Neuchâtel

FRANCE

Une étonnante requête communiste

PARIS, 4 (A.F.P.). — Le problème d'une participation communiste aux organismes européens a été soulevé mardi par plusieurs députés communistes à l'Assemblée nationale...

Les députés communistes ont insisté sur la nécessité d'une représentation communiste au sein des futures institutions, afin d'y défendre les intérêts de la classe ouvrière...

Un député indépendant a fait valoir qu'elle était en contradiction avec leur attitude passée. Un socialiste a rappelé l'hostilité des communistes lors du débat de ratification du traité sur la communauté charbon-acier...

L'Assemblée a adopté l'article premier du projet de loi disposant que les représentants de la France à l'Assemblée européenne seront désignés par le parlement. Un amendement communiste renouvelant la demande que la désignation des représentants parlementaires à l'Assemblée unique ait lieu à la représentation proportionnelle a été repoussé par 370 voix contre 150.

Ordre de grève pour les agents de conduite de la S.N.C.F.

PARIS, 4 (A.F.P.). — La Fédération syndicale autonome des agents de conduite de la Société nationale des chemins de fer français a lancé un ordre de grève de 24 heures à partir du 7 mars à 4 heures.

ITALIE

Saisie des « Clefs de Saint-Pierre »

MILAN, 4 (A.F.P.). — Plusieurs exemplaires du livre « Les clefs de Saint-Pierre » de Roger Peyrefitte ont été saisis à Milan. Des carabinieri, en possession d'un ordre du procureur de la République, ont exécuté leur mission auprès de deux librairies de la ville puis ont procédé à la saisie des exemplaires qui se trouvaient dans l'atelier de typographie qui avait imprimé le livre.



L.U.R.S.S. perd un point
Au championnat du monde de hockey sur glace, à Oslo, la Suède a battu les Etats-Unis par 8 à 3 (3-2, 1-0, 4-1), tandis que l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie ont fait match nul 4 à 4 (3-1, 0-2, 1-1).

MONACO

Le prince Rainier se fâche

MONACO, 4 (Reuter). — Le prince Rainier de Monaco a adressé mardi une lettre conçue en termes sévères à son parlement, dans laquelle il rappelle qu'il « est absolument souverain et qu'il ne tolérera aucune tentative de porter atteinte à ses pouvoirs »...

ISRAËL

Déclarations de M. Ben Gourion sur le « B-17 »

JÉRUSALEM, 4 (Reuter). — M. Ben Gourion, premier ministre israélien, a déclaré mardi que les armes qui se trouvaient à bord de l'avion « B-17 » contraint d'atterrir la semaine dernière en Algérie, ont été vendues par le ministère israélien des affaires étrangères en Amérique latine. M. Ben Gourion a simplement qualifié le pays en question d'Etat de l'Amérique latine avec lequel Israël entretient des relations amicales, ajoutant qu'il ne s'agit pas du Venezuela comme la presse a cru pouvoir l'annoncer. Le peuple français peut être assuré que les armes n'étaient pas destinées aux rebelles algériens.

LAOS

Visite de M. Pineau

VIENTIANE, 4 (A.F.P.). — M. Christian Pineau, ministre français des affaires étrangères, est arrivé par avion lundi après-midi à Vientiane. Le ministre a été accueilli notamment par MM. Phoui Sananikone, ministre des affaires étrangères du Laos, Olivier Gassouin, ambassadeur de France, et Picot, chargé d'affaires à Hanoi.

M. Christian Pineau s'entretiendra avec le prince Souvanna Phouma, premier ministre, et avec M. Sananikone, ministre des affaires étrangères. Il se rendra à Louang Prabang pour rendre visite au roi du Laos.

INDONÉSIE

« Le gouvernement doit recourir à la force »

DJAKARTA, 4 (Reuter). — Le président du Conseil indonésien, M. Djanda, dont les propos sont rapportés par l'agence PIA, a déclaré mardi qu'il était inutile de négocier avec les rebelles de Sumatra; le gouvernement doit recourir à la force. En faisant preuve de résolution, le gouvernement central devrait être à même de résoudre le problème des dissidents. Mais s'il n'agit pas rapidement et habilement, la situation risque d'être favorable aux rebelles.

JORDANIE

Un bâtiment détruit par une bombe

JÉRUSALEM, 4 (A.F.P.). — L'immeuble du quotidien « Eljihad » dans la zone jordanienne de Jérusalem a été complètement détruit par un attentat à la bombe, apprend-on de bonne source. « Eljihad », qui est l'organe du palais royal jordanien, avait récemment attaqué violemment la République arabe syro-égyptienne. Des mesures de précautions ont été prises dans la vieille ville pour éviter le retour d'attentats imputés à des agitateurs « à la solde des syro-égyptiens »...

Par ailleurs, la radio jordanienne a poursuivi mardi soir ses violentes attaques contre la Syrie, accusant notamment la censure syrienne de cacher à l'opinion arabe les dissensions qui existent au sein de la nouvelle « République unie ». Des milliers de Syriens, ajoute la radio, ont été mis en prison depuis la proclamation de la République arabe unie.

EN FRANCE, on attend l'arrivée au port de Lavera du pétrolier « Président Meny » transportant 150,000 hectolitres de pétrole saharien. Le petit port fêtera l'arrivée de ce premier pétrole saharien. Trois musulmans algériens ont été tués et six autres blessés au cours de deux règlements de compte qui ont eu lieu mardi matin dans des cafés situés dans une petite rue du centre de Paris.

EN TUNISIE, dans un télégramme adressé mardi soir à M. Mehdi Ben Barka, directeur de l'Istiqal, M. Abdel Majid Chaker, directeur du bureau politique du Néo-Destour, écrit : « Le bureau politique propose la réunion d'une conférence soit à Rabat soit à Tunis en vue de mettre au point les principes et moyens d'action propres à réaliser l'évacuation des troupes étrangères, la libération de l'Algérie et l'édification d'un grand magreb arabe. »

EN ITALIE, l'Union des provinces lombardes a adopté un ordre du jour demandant la réalisation « le plus tôt possible du percement des tunnels routiers sous le massif du Splügen et du Stelvio ». EN GRANDE-BRETAGNE, les dirigeants du parti travailliste ont demandé aux chefs du groupe néo-bévaniste « victoire pour le socialisme » de mettre fin à leurs activités. Ce groupe fort de soixante députés travaillistes fait surtout campagne pour le désarmement atomique unilatéral de la Grande-Bretagne. Le travail a repris mardi matin aux usines d'automobiles « Standard Motors » de Coventry, qui ont été paralysées lundi par une grève du personnel des services d'entretien. Les grévistes ont en effet pu être remplacés par d'autres employés.

EN HONGRIE, selon le porte-parole du gouvernement, la plupart des 17,000 soldats soviétiques retirés de Hongrie ont déjà quitté le pays. EN ALGÉRIE, une bande rebelle venue de Tunisie a fait le 2 mars un raid dans la région située au nord d'El Oued. Les rebelles se sont retirés en emmenant avec eux des nomades dont on ignore le nombre.

EN CORÉE DU SUD, le commandement de l'ONU a annoncé mardi que les communistes nord-coréens remètront jeudi les passagers et les membres de l'équipage de l'avion de transport qui a atterri le 16 février en Corée du Nord.

Une modification du plan occidental de désarmement serait malaisée

a déclaré M. Dulles au cours de sa conférence de presse

M. Dulles, au cours de sa conférence de presse, a souligné les difficultés qu'il avait fallu surmonter pour obtenir l'accord de tous les alliés au plan de désarmement élaboré en 1957 par la délégation américaine à la conférence de Londres. Il ne serait pas moins difficile, selon le secrétaire d'Etat, de réaliser à nouveau l'unanimité au sein du camp occidental sur une modification éventuelle de ce plan.

Le secrétaire d'Etat a reconnu que les alliés européens des Etats-Unis étaient davantage préoccupés de la menace présente par l'armement conventionnel que par celle découlant d'une mise en service des fusées intercontinentales. Cette position est exactement l'inverse de celle des Etats-Unis. Il faudra donc, a déclaré M. Dulles, qu'il soit éventuellement tenu compte, en vue d'un réajustement de la position occidentale en matière de désarmement, de ces deux opinions.

Enfin, M. Dulles a brièvement mentionné la question des essais nucléaires en soulignant que certaines puissances alliées des Etats-Unis ont l'intention de procéder, ou procéderont déjà, à la préparation de tels essais.

Le secrétaire d'Etat a déclaré estimer que le problème du contrôle des armements ne devrait pas nécessairement être inclus dans des conversations « au sommet ». Il a même émis des doutes sur l'utilité d'une telle procédure inaugurée en matière de désarmement par le président Wilson.

M. Dulles a cependant rappelé que le président Eisenhower s'est à maintes reprises déclaré prêt à intervenir personnellement dans toutes les démarches susceptibles de faciliter le maintien de la paix mondiale. C'est pourquoi, a-t-il dit, les Etats-Unis sont disposés à discuter « au sommet » des problèmes de désarmement si ce moyen apparaît comme le meilleur pour parvenir à une solution.

M. Dulles et les propositions soviétiques

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Dulles a souligné qu'il était essentiel qu'au cours de la préparation d'une conférence des chefs de gouvernements, une méthode de travail soit définie, soit par les ministres des affaires étrangères, soit par la voie diplomatique normale, soit par les ministres des affaires étrangères. Il faut notamment s'efforcer d'établir une liste des questions sur lesquelles un accord est possible entre l'Est et l'Ouest. Les Etats-Unis refuseraient une réunion « au sommet » ne soit qu'une manifestation théâtrale au cours de laquelle aucune décision importante ne pourrait être prise.

Etant donné que, dans sa lettre à M. Pineau, M. Gromyko paraît refuser que les ministres des affaires étrangères examinent sur le fond les questions qui figurent à l'ordre du jour, le secrétaire d'Etat américain se demande comment il serait possible d'établir cet ordre du jour. Toutefois, il a exprimé l'espoir que les points de vue à ce sujet pourront être rapprochés.

En ce qui concerne les pays qui participeraient aux négociations entre l'Est et l'Ouest, M. Dulles a fait ressortir que son gouvernement n'était pas particulièrement favorable à l'idée d'une parité numérique entre des Etats d'une parité inégale. Il n'accepterait dans l'intérêt de la paix, si l'U.R.S.S. le demandait.

En conclusion, le secrétaire d'Etat des Etats-Unis a souligné les points suivants :

- Les Etats-Unis, dans leur réponse à l'U.R.S.S., n'ont pas dans le détail des questions sur lesquelles un accord serait possible.
● Le gouvernement des Etats-Unis estime toujours qu'il faut préparer une conférence « au sommet » pour estimer ses chances de succès.
● Les Etats-Unis préfèrent, même au risque de donner l'impression d'avoir perdu l'initiative diplomatique, faire des suggestions sérieuses plutôt que des propositions spectaculaires, comme l'U.R.S.S.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERRES, 20 heures QUELQU'UN T'ATTEND par M. F. de Rougemont Union pour le Réveil.

Association pour le suffrage féminin, Neuchâtel Aula de l'Université Mercredi 5 mars, à 20 h. 30

Réflexions sur la condition juridique de la femme mariée Conférence de M. J.-M. GROSSEN, docteur en droit, professeur à l'Université ENTRÉE LIBRE

Entreprise de nettoyage MARCEL TRIBOLET 58484

Mamans ! Viennent d'arriver à notre rayon « Tout pour enfants » les dernières nouveautés de PARIS et de BRUXELLES en costumes - robes pantalons pour vos petits Venez les essayer, sans engagement, mercredi 5 mars Jouets aux enfants

AU LOUVRE La nouveauté en vêtements

Washington et Londres restent sceptiques

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ensuite, il y a l'actuelle « campagne pour un désarmement nucléaire », dont le comité est composé de personnalités telles que Bertrand Russell, J.-B. Priestley, Michael Foot. Ce dernier, un rédacteur de l'hebdomadaire d'extrême-gauche « Tribune », s'illustra particulièrement lors de la tragédie de Little Rock en dénonçant dans le socialiste « Daily Herald » ce qu'il appela « le mythe diabolique de la suprématie de la race blanche ». Bertrand Russell, qui siège à la Chambre des lords, est un philosophe athéiste. Dans une interview accordée à Joseph Alsop de la « New-York Herald Tribune » il a déclaré : « Je suis pour un désarmement nucléaire contrôlé. Je suis en faveur de toute négociation, tout effort, toute mesure qui servira à la compréhension universelle — tout ce qui, en bref, rendra un peu plus possible un désarmement nucléaire. Mais si les Soviétiques ne peuvent être amenés, par n'importe quel effort imaginable, à accepter un désarmement nucléaire contrôlé ? Alors, poursuit Russell, je suis pour un désarmement nucléaire unilatéral de l'Occident. Le choix est amer. Il signifie, pour un temps, une domination communiste sur notre monde. Mais si on me donne à choisir entre une éventuelle extermination de la race humaine et une conquête communiste temporaire, je préfère cette dernière. »

Partant de données fausses, Bertrand Russell aboutit naturellement à une conclusion fautive et lamentable. Que l'on puisse publiquement préconiser un désarmement nucléaire unilatéral qui implique une conquête bolchéviste du monde tient du délire et de la folie. C'est tomber dans le piège soviétique et se faire volontairement la victime du chantage communiste aux « spoutniks » et à la destruction de l'humanité entière en cas de nouveau conflit. C'est croire à une supériorité soviétique qui reste loin d'être prouvée et

c'est, finalement, être le jouet de la propagande mensongère des Soviétiques. Cependant, de nombreux éléments du Labour partagent tacitement ces vues défaitistes. D'où le mouvement d'opinion britannique en faveur d'une répétition de Genève 1955.

Les Américains : « Retour à l'ancienne diplomatie ! »

Aux Etats-Unis, l'opinion publique est nettement moins favorable à une nouvelle rencontre « au sommet ». Certes, il est question que le vice-président, M. Richard M. Nixon, se rende à Moscou lors de sa tournée en Europe l'été prochain, et pour sa part Eisenhower, qui a renvoyé presque à regret son conseiller sur le désarmement, Harold Stassen, n'a pas renoncé à son ambition de rester dans l'histoire comme « un bâtisseur de la paix ». Enfin, on a noté que la fermeté de M. Dulles s'est quelque peu ramollie récemment, puisqu'il n'exige plus, comme condition « sine qua non » à une rencontre « au sommet », un meeting préliminaire des ministres des affaires étrangères.

La presse demeure néanmoins très hostile à un nouveau meeting international qui, dans les conditions actuelles, se terminerait, dit le « World Telegram », par « un échec complet » et une seconde bouffée de cet « esprit de Genève » qui « nous a si dangereusement assoupis la première fois ». Le même journal écrit : « Mettons un terme à cette diplomatie de cirque et revenons à la diplomatie vieille mode, qui fonctionnait par le canal des ambassadeurs. » Un chroniqueur de la « Herald Tribune », Roscoe Drummond, suggère que les vrais auteurs de l'avalanche de lettres signées Boulganine sont Burgess et Maclean, les deux diplomates britanniques félons, qui savent comment attirer l'Occident dans le piège. Bien des Américains, par ailleurs, partagent l'avis de Salvador de Madariaga, qui écrit dans « Times and Tide », de Londres : « Les relations Est-Ouest resteront au point mort jusqu'à la chute du parti communiste à Moscou. »

Résultats de la politique soviétique

C'est ainsi que Georges-E. Sokolsky rappelle dans le « Journal-Américain » : « Pendant quarante ans, depuis 1917, la Russie soviétique a conduit une propagande mondiale aux fins d'inclure d'autres nations dans l'Etat soviétique universel. Dans ce but, la Russie

soviétique a conquis dix-sept pays ; elle a fait la guerre à la Finlande et à la Chine ; elle a violé traités et accords ; elle a soutenu des guerres civiles et des révoltes ; elle a effrayé des politiciens par les activités, contrôlées du Kremlin, de partis politiques à l'intérieur de pays libres ; elle s'est infiltrée dans des gouvernements dits amis, même chez ses alliés pendant la guerre, et a induit des citoyens à travailler contre leur patrie. » Sokolsky a ajouté : « Depuis plus de quarante ans j'étudie le parti communiste d'aussi près que faire se peut sans en devenir membre, et je dois le dénoncer comme un fléau pour la race humaine. »

La grande revue populaire « Saturday Evening Post » a, de son côté, dénoncé impitoyablement les dangers d'une conférence « au sommet » et montra que, pour les dirigeants soviétiques, « les conférences, comme les batailles militaires, font partie de la stratégie de conquête du monde. »

Les Américains, qui se firent atrocement rouler à Téhéran, Yalta et Potsdam, et qui furent bernés à Genève, entretiennent désormais une crainte instinctive de toute nouvelle conférence internationale. Dans le cas où, toutefois, Eisenhower aurait à affronter une seconde fois le couple Khrouchtchev - Boulganine, il serait accompagné non seulement du prudent Dulles, mais de sénateurs astucieux et perspicaces. Le Sénat n'a pas encore « digéré » les catastrophiques accords de Yalta conclus par un Roosevelt moribond qui refusa, auprès de lui, la présence de deux ou trois membres de la Chambre haute. Rappelons d'autre part que, parce qu'il s'obstina dans un semblable refus lors de sa participation à la Conférence de la paix, Wilson ne put jamais obtenir que le Sénat ratifie le traité de Versailles. C'est, notamment, une des raisons pour lesquelles l'Amérique jadis n'adhéra pas à feu la S.d.N.

P. HOFSTETTER.

DERNIER CINEMA STUDIO
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 15
LE CHANT DE BERNADETTE
Un film sublime... majestueux... émouvant avec Jennifer JONES
Enfants admis dès 8 ans Location ouverte de 14 h. à 17 h. 530 00

CINEMA DES ARCADES 5 78 78
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
ARIANE
Une adorable production avec Audrey HEPBURN & Gary COOPER Maurice CHEVALIER
Location ouverte dès 14 h.

TOUCHER DU BOIS ?
Pourquoi pas ? Mais rien ne remplace une bonne infirmière diplômée. (Et il en arrive des choses dans nos cantons où chaque jour 80 personnes victimes d'accidents de la route doivent être hospitalisées !)
Et cependant, nous devons peut-être nous contenter de toucher du bois si rapidement, nous ne venons pas au secours de LA SOURCE, la plus ancienne école d'infirmières du monde. Vous êtes donc directement intéressés à l'action entreprise en sa faveur. Pensez-y !
C.C.P. II, 20420 - La Source, Lausanne.



**5**  
mars

**Aujourd'hui**  
SOLEIL lever 07.05  
coucher 18.20  
LUNE lever 18.23  
coucher 06.28

**AU JOUR LE JOUR**

**Supportons les petits bobos**

... et ne dérangeons pas pour rien les pharmaciens de garde. Il arrive trop souvent que des personnes sonnent à la pharmacie d'office au milieu de la nuit pour demander un calmant ou pour remplacer un biberon cassé quelques heures auparavant. Bien sûr, si une pharmacie est ouverte, c'est pour servir les clients pris au dépourvu. Mais n'oublions pas que chez nous l'office de service pendant la nuit l'est également le jour suivant. Il n'y a pas de personnel supplémentaire; le garde, qui est en général le patron, n'a que le temps d'aller faire sa toilette et d'avaler un petit déjeuner avant de recommencer une journée. Neuchâtel compte huit pharmacies. A tour de rôle, elles assurent le service de nuit pendant une semaine. Leur rôle est de parer au plus urgent, dans des cas graves de préparer rapidement une ordonnance, de panser des blessures ne nécessitant pas l'intervention d'un médecin, en un mot d'aider à soulager un malade ou de soigner un blessé.

Que dire des gens qui, à 20 heures, apportent une ordonnance? Ils repassent, disent-ils, dans la soirée chercher le médicament. Les heures passent, le pharmacien se couche, s'endort, et subitement la sonnette d'alarme retentit. On vient chercher le remède après avoir passé la soirée au cinéma, après un arrêt dans un café ou une conversation prolongée au bord du lac. Pour peu que le pharmacien de garde soit réveillé deux ou trois fois encore, le matin arrivera et il n'aura dormi que quelques rares instants. Et son travail du jour exigera une attention de toutes les secondes.

Vous ne verrez jamais un pharmacien vous recevoir avec un visage sombre si vous le dérangez pour une urgence qui est vraiment une urgence.

NEMO.

**LE MENU DU JOUR**

Potage à l'oignon  
Charcuterie  
Cornettes au beurre  
Salade de carottes cuites  
Crème au citron

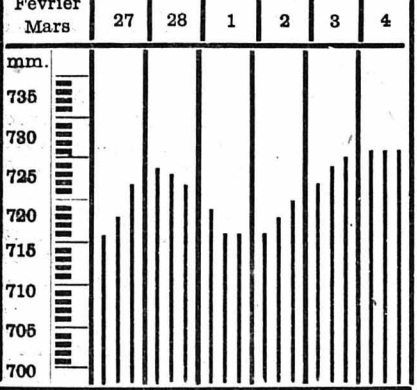
... et la manière de le préparer

Salade de carottes cuites. — Râper les carottes, les couper en rondelles de 3 mm. d'épaisseur et étuver dans une casserole couverte, avec un peu d'eau, une pointe de sucre et un peu de sel. Laisser refroidir et mélanger à une bonne sauce à salade.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel. — 4 mars. Température: Moyenne: 3,5; min.: 1,3; max.: 7,0. Baromètre: Moyenne: 725,9. Vent dominant: Direction: est-nord-est; force: modérée. Etat du ciel: nuageux pendant la journée, clair le soir.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)  
Hauteur du baromètre réduite à zéro



Niveau du lac du 3 mars, 6 h. 30: 429.78  
Niveau du lac, du 4 mars, à 6.30: 429.76

Prévisions du temps. — Nord des Alpes: En plaine, ciel pas moments couvert. Faible bise sur le Plateau. Au-dessus de 1500 m., temps ensoleillé.

Nord et centre des Grisons et Valais: Beau temps.

Sud des Alpes et Engadine: D'abord très nuageux, ensuite belles éclaircies. Journée douce. Dans l'après-midi, température en plaine comprise entre 10 et 12 degrés. Faible vent du nord.

**Nomination**

Dans sa séance du 4 mars 1958, le Conseil d'Etat a nommé M. André Pierrehumbert, président des Caves de la Béroche, à Saint-Aubin, en qualité de membre de la commission de l'Office de propagande des vins de Neuchâtel, en remplacement de M. Louis Steininger, démissionnaire.

**120,000 fr. pour Marlène**

Hier soir, le résultat de la souscription Marlène Audéat s'élevait à près de 120,000 francs.

**LA VILLE**

**A l'hôpital Pourtalès**  
Dimanche dernier, journée des malades, une grand-maman de Neuchâtel a fait envoyer à tous les enfants hospitalisés à l'hôpital Pourtalès un superbe ballon de couleur.

D'autre part, on nous informe que les trois petits Bréa se portent bien. Ils ont quitté définitivement la couveuse et leur poids augmente d'une manière réjouissante: Jean pèse maintenant 2 kg. 340, Luc passe en tête avec 2 kg. 350 et Pierre en est à 2 kg. 110. Ils pourront quitter la maternité dès qu'ils auront atteint les 3 kilos.

**A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION**

**LES CONCERTS**

**Le Quatuor hongrois**

Ce célèbre ensemble, formé de MM. Z. Szekely, 1er violon, A. Moszkowsky, second violon, D. Koromay, alto, et G. Magyar, cello, s'est présenté, le 4 mars, à un public malheureusement trop peu nombreux.

Ce fut par l'un des premiers quatuors de Beethoven, de ceux composés en 1800, que le concert débuta. Les interprètes hongrois lui donnèrent cette gravité profonde alternant avec la joie, «la Malinconia» un adagio, étant suivie de l'Allegretto gracieux et euphorique, contrastes beethoveniens caractéristiques, avec en outre une souple précision qui enchanta le public. Ce dernier admira d'emblée l'accord intime, entier, des tempéraments, qui s'accordent à miracle, tout en se manifestant dans une heureuse individualité: l'onctuosité du cello, l'ampleur de l'alto, l'intime des deux violons, envoient presque l'auditeur. Il se dit: n'est-ce pas trop parfait? Et non: la perfection s'affirme, s'étend sur toutes choses jouées, sans faille, ni ombres, atteignant à une beauté scénique.

Le quatuor de Schubert: «la jeune fille et la Mort», est, on le sait, l'une des images sonores, traitant de la mort, les plus romantiques qui soient. Un sommet de beauté y est atteint, dans l'Andante con moto, avec le chant poignant du cello; le premier violon, lui, raconte l'histoire avec des douceurs ravissantes, et l'ornant de péripéties harmoniques à la fois pleines de grâce et de douleur.

C'est par le quatuor de Debussy, le seul pour instrument à cordes, que se termina ce fort beau concert. Les quatre musiciens hongrois ont été des dignes interprètes du maître français: eux aussi «cherchèrent simplement à faire plaisir», ainsi que disait Debussy, en parlant de la mission de la musique. Quel élan, dans la forme, quelles subtiles beautés, dans les phrases qui développent des duos charmants entre alto et cello, entre les deux violons! Quelles séductions ne savourait-on pas, tout au long des cinq mouvements de cet ouvrage où la sensibilité est si richement ornée, où les motifs de mélodies éblouissent l'auditeur attentif et tendu!

Musique allemande, musique française, toutes deux furent admirablement servies, mardi soir, et nous en demeurons reconnaissants à ces prestigieux musiciens. M. J.-C.

**Vente collective de bois de service**

Hier après-midi, dans la grande salle de la Rotonde, l'Association forestière neuchâteloise a organisé sa deuxième vente collective de bois de service de l'année, la première ayant eu lieu le 28 janvier et une troisième étant prévue. De nombreux vendeurs et acheteurs s'étaient donné rendez-vous à cette vente qui a été présidée par M. P.-E. Farron, vice-président de l'association et inspecteur cantonal des forêts. C'est M. André Bourquin, gérant de l'association, qui a donné connaissance des soumissions.

La vente concernait septante-trois lots de bois de service, cubant quelque dix mille mètres cubes. Elle s'est faite aux conditions générales de décembre 1948 et les offres étaient exprimées en pourcentage des prix de base fixés. Les lots étaient mis en vente par la ville de Neuchâtel (Joux, Grand-Vy, Chaumont), les communes de Couvet, Boveresse, Môtiers, Fleurier, Buttis, Saint-Sulpice, l'Etat de Neuchâtel (Creux-du-Van), Travers, Elat (Beauregard), le Locle, les Brenets, Brot-Plamboz, Fontaines, Boudesvillers, les Hauts-Geneveys, Gernier, Chézard-Saint-Martin, Combesson, Villiers, le Pâquier, Savagnier, Fenin-Vilars-Saulles, Cortailod, Boudry, Bevaix-Gorgier, Saint-Aubin-Sauges, Vauxmarais-Vernéaz, Auvemier, Coffrane, Elat (forêt de l'Éter, Bois l'Abbé), Lignériers, Landeron-Combes, Corporation de Saint-Maurice (le Landeron).

Les prix offerts se sont établis à un moyenne de 22 1/2 pour les bois longs et de 24 1/2 pour les billons, ce qui correspond à, respectivement, 102 fr. et 104 fr. par mètre cube.

**AUX MONTAGNES**

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Le nouveau directeur de l'école de commerce**

(c) La commission de l'école supérieure de commerce vient de nommer directeur M. Paul-Henri Jeanneret, professeur, en remplacement de M. Jules Amez-Droz, qui prendra officiellement sa retraite le 31 août prochain, après avoir assumé cette fonction durant quarante ans.

La nomination de M. Jeanneret, qui enseigne dans cette école depuis vingt-cinq ans l'allemand, le français et la psychologie, est appréciée.

**Vols dans les établissements publics**

(c) Depuis un certain temps, il semble qu'une recrudescence de vols ait lieu dans certains établissements publics où des clients, en s'appropriant à tort, ont la désagréable surprise de constater que leur manteau ou leur chapeau ont disparu. Fréquemment, ils trouvent à leur place des effets usagés.

On pense qu'une bande organisée s'est spécialisée dans les vols de ce genre et le butin ainsi récolté est écoulé ailleurs.

**Tribunal correctionnel**

Le tribunal correctionnel a siégé hier sous la présidence de M. Yves de Rougemont, juge suppléant extraordinaire, assisté de MM. F. Lichten et H. Hoffler, jurés. M. Jean Colomb représentait le ministère public, et M. Yves Grau exerçait les fonctions de greffier.

**Abus de confiance**

Mmes L. P., G. R. et A. P., vendeuse et caissières dans un magasin self-service, ont commis de nombreux détournements de marchandises au détriment de leur employeur. Ces malversations se sont étendues sur une période de six mois, si bien que les marchandises soustraites ou tipées à la caisse en dessous de leurs prix réels représentent plus de 6000 fr., montant d'ailleurs reconnu par les prévenues. Regrettant amèrement leur délit dont l'importance leur avait échappé, celles-ci ont déjà en partie remboursé la somme.

La cour a retenu l'inculpation d'abus de confiance successifs et continus, car il ne peut s'agir de vols, et celle de faux dans les titres, car la falsification des bandes des caisses enregistreuse est assimilée à ce délit. Et elle a condamné les trois prévenues, reconnues co-auteurs des délits, à dix mois d'emprisonnement avec sursis d'une durée de trois ans pour G. R. et A. P., et de cinq ans pour L. P. qui avait déjà eu précédemment affaire à la justice. Les frais sont répartis entre les trois accusées, par 90 fr. à chacune d'elles. Les dépens sont refusés à la partie civile.

Les délits reprochés à J. K. sont nombreux. Tout a débuté par un abus de confiance sous la pression des circonstances. Le prévenu a remboursé la somme qu'il s'était appropriée, mais il fut congédié. Pressé par sa femme qui le menaçait de divorce s'il ne se réhabilitait pas, il devint voyageur de commerce. Cela ne lui réussit pas. Malgré tous ses efforts, il se crut obligé de faire de fausses déclarations et de faux papiers pour masquer l'insuccès de ses affaires, persistant à espérer un renversement de la situation. Il semble qu'il n'ait pas souhaité un enrichissement illégitime, mais plutôt qu'il ait vu là la seule façon de s'écrouler un délai supplémentaire qui permettrait à la chance de venir à sa rescousse. Finalement, affolé par le cercle vicieux dont il ne pouvait sortir, il disparut, essayant toutefois encore de placer sa marchandise. Lorsqu'il fut appréhendé, il s'était vu contraint de commettre une filouterie d'auvergne, car le séquestre de tous ses biens avait été ordonné entre temps.

Le tribunal a retenu les inculpations d'abus de confiance, pour un montant de 8000 fr., d'escroquerie, bien qu'il n'ait pas eu formellement dessein d'enrichissement, de faux dans les titres et de filouterie d'auvergne. Et en conséquence, il a condamné le prévenu à 14 mois d'emprisonnement sous déduction de 208 jours de prison préventive, et mis les frais de la cause à sa charge par 1000 francs.

**Collision aux Gouttes-d'Or**

Hier à 7 h. 45, deux autos se sont accrochées violemment aux Gouttes-d'Or, près de la patinoire de Monruz. L'une venait de Neuchâtel par la route du haut, tandis que la voiture qui arrivait de Saint-Blaise voulait prendre la nouvelle route du bord du lac.

Il n'y eut heureusement pas de blessés. Par contre, les deux véhicules sont gravement endommagés.

**Naissances**

Monsieur et Madame K. SCHWEITER-JACOT et Anne-Lise ont la joie d'annoncer la naissance de

**Pierre**  
le 4 mars 1958

Maternité Neuchâtel Forêt 2 Neuchâtel

**LE LOCLE**

**La commission de l'école de commerce contre la semaine de cinq jours**

(c) Réunie lundi soir, sous la présidence de M. Willy Pingeon, la commission de l'école de commerce s'est prononcée par 7 voix contre 1 contre l'introduction de la semaine de cinq jours dans cette école.

Ensuite de cette décision, la commission scolaire du Locle devra reprendre l'étude de la question, car on ne saurait avoir un régime différent pour l'école secondaire et l'école de commerce.

**VIGNOBLE**

**COLOMBIER**

**Peupliers sacrifiés**

(c) Lors de l'établissement de la place d'aviation des Prés-d'Aréuse, un premier abattage de peupliers avait eu lieu dans la magnifique allée qui relie la propriété du Bied à l'allée des Maronniers. Les peupliers primitivement épargnés constituaient encore des obstacles dans l'angle d'atterrissage, et, par conséquent, autant de zones dangereuses, il a été décidé de les livrer à la scie des bûcherons. C'est maintenant chose faite: les géants sont abattus! Il n'y a plus d'allée. Il ne reste qu'un vulgaire chemin vicinal en bordure des champs.

La technique moderne a ses exigences, mais les sacrifices qu'elle impose sont parfois lourds.

**Le budget communal**

(c) Retardée par les circonstances relatives à l'augmentation de l'impôt (référéndum, vote populaire, décision du Conseil général et délai référendaire), la présentation du budget au Conseil général pourra avoir lieu jeudi 6 mars.

Le budget de 1958 prévoyant des recettes pour 456,653 fr. et des dépenses pour 469,653 fr. 55, bouclera par un déficit présumé de 12,843 fr. 55. Le fait qu'un déficit subsiste en dépit des mesures prises provient de ce que des dépenses supplémentaires sont intervenues après l'étude préliminaire du budget.

Devant faire face à des obligations toujours plus importantes, imposées d'une part par son extension et, d'autre part, par des réparations indispensables, la commune de Colombier n'aura pas encore cette année une situation financière qui la mette très à l'aise!

**BOUDRY**

**Soirée scolaire**

(c) Cette soirée organisée par la commission scolaire a été agrémentée de jolis chants fort bien exécutés par le chœur d'hommes «L'Écho de l'Aréuse» placé sous la direction de M. Raoul Châtelain, et par le chœur d'enfants «L'Alouette», dirigé par M. Francis Perret.

De très beaux films tournés par M. Campiche, de Sainte-Croix, cinéaste amateur de grand talent, complétaient le programme.

Le produit de la tombola a permis de verser un bénéfice de quelque 650 fr. au fonds des courses scolaires.

**LA FRONTIÈRE**

**Le pasteur Grenier conteste les accusations françaises**

Le pasteur Grenier, dont nous avons mentionné hier l'expulsion du territoire français, à la suite d'un récent arrêté ministériel, nous a téléphoné de Pesoux pour faire savoir qu'il contestait énergiquement les faits qui lui étaient reprochés. Dont acte.

**LA VIENNAISE**

**LES DÉBATS AU CONSEIL NATIONAL**

**De l'imprévoyance politique à la prévoyance sociale**

Notre correspondant de Berne nous écrit: Les électeurs vaudois s'apercevront que le temps de «Leurs Excellences» n'est pas tout à fait révolu. Certes, ce ne sont plus les baillis qui manient la férule aujourd'hui, mais les députés chargés de veiller à la primauté du droit fédéral sur le droit cantonal.

Etats, refuse la garantie fédérale à la nouvelle disposition de la constitution vaudoise.

Les 80,000 citoyens qui, le 13 mai 1956, ont déserté les urnes, songeront sans doute qu'ils ont été fort bien inspirés en ne se dérangeant point.

On laisse le terrain brûlant du droit pour celui de la politique sociale en abordant le projet relatif aux institutions de prévoyance en faveur du personnel.

Dès avant la seconde guerre mondiale, mais surtout depuis quinze ans, la plupart des entreprises ont créé des institutions de prévoyance en faveur de leurs ouvriers et de leurs employés. On compte qu'actuellement, les réserves accumulées à ces fins atteignent 4 milliards.

Il s'agit uniquement d'initiatives privées, volontaires, prises sans contrainte légale, dans l'esprit qui, depuis une vingtaine d'années, les relations entre employeurs et employés.

Toutefois, depuis longtemps, les associations d'employés demandent certaines garanties juridiques. Renonçant à présenter une loi spéciale, le Conseil fédéral, se fondant sur une entente intervenue entre les associations professionnelles, propose de modifier et de compléter certaines dispositions du code civil et du code des obligations pour répondre aux vœux des travailleurs.

Le texte qui a été élaboré tend d'abord à assurer l'autonomie juridique des fonds affectés à une caisse de prévoyance en faveur du personnel; il oblige ensuite l'employeur à renseigner l'employé sur les droits que lui confère cette affectation; il fixe enfin le droit de l'employé au remboursement de ses propres contributions lorsque, pour une raison quelconque, il quitte l'entreprise avant l'âge de la retraite.

Unanime, la commission, par la voix de ses rapporteurs, MM. Schirmer, radical, d'Argovie, et Jacod, catholique valaisan, recommande le projet.

Une minorité, toutefois, le juge insuffisant et voudrait le compléter par des dispositions qui, d'une part, permettraient aux proches d'exiger le remboursement des contributions versées par un employé prématurément décédé, d'autre part ajouteraient au montant de ces contributions un intérêt à déterminer.

Ce serait là, répond la majorité de la commission, mettre en péril bon nombre d'institutions de prévoyance qui ne pourraient pas assumer de tels risques. Ou alors, elles devraient réduire sensiblement leurs prestations et exiger des contributions plus fortes. Il est loisible, à chaque entreprise, de constituer des réserves spéciales pour les cas de risque et nombreuses sont celles qui le font — mais on ne peut songer à les y obliger. De simples considérations tirées de la technique actuarielle s'y opposent.

**VAL-DE-TRAVERS**

**COUVET**

**Une jambe cassée**

Mlle O. Dupont, vendeuse, domiciliée chez ses parents, s'était rendue dans la région de Leysin, pour y faire du ski. Malheureusement, elle fit une chute et se fractura une jambe.

**TRAVERS**

**L'assemblée de paroisse**

(c) L'assemblée générale de paroisse s'est tenue dans la salle de la cure, dimanche soir. Elle a approuvé les comptes 1957 du fonds de paroisse et du fonds des sâchets présentés par M. O. Bahler, trésorier, et entendu le rapport moral sur la marche de l'Eglise en 1957. Présenté par le pasteur Roulet, un entretien s'est déroulé au terme duquel M. Charles Devenoges a remercié le Collège des anciens et le pasteur de leur activité.

**RÉGIONS DES LACS**

**YVERDON**

**Service officiel d'ambulance**

(c) La Municipalité demande au conseil l'autorisation de signer avec l'Etat de Vaud la convention relative à l'organisation directe par la commune d'un service officiel d'ambulance en cas d'accidents dans le secteur qui lui est imparti. Ce secteur comprend l'ensemble du district d'Yverdon, le district de Grandson (moins Sainte-Croix et Bulle), ainsi qu'une partie des districts d'Orbe et de Grandson. Le nouveau service, assuré par la police locale, exige l'achat d'une voiture-ambulance. Selon le rapport municipal, son coût est de 26,600 fr., un subsidie de l'Etat de 60% venant en déduction.

**Vers un nouveau pont**

(c) Edifié en 1936 par une école de recrues de sapeurs, le pont en bois situé sur le canal Oriental, à la rue du Midi, se trouve aujourd'hui en mauvais état. Son remplacement s'impose. Selon l'étude demandée à un ingénieur lausannois, le nouveau pont en béton aura 12 m. de long et 15 m. 50 de large (soit une chaussée de 10 m. 50 et deux trottoirs de 2 m. 50 chacun). Il sera construit au gabarit futur de la rue du Midi, gabarit qui prévoit un élargissement des deux côtés des limites des propriétés existantes. Pour ce faire, la municipalité demande au Conseil communal de lui accorder un crédit de 65,000 francs.

**A LA FRONTIÈRE**

**Le pasteur Grenier conteste les accusations françaises**

Le pasteur Grenier, dont nous avons mentionné hier l'expulsion du territoire français, à la suite d'un récent arrêté ministériel, nous a téléphoné de Pesoux pour faire savoir qu'il contestait énergiquement les faits qui lui étaient reprochés. Dont acte.

**VALLÉE DE LA BROYE**

**PAYERNE**

**Un octogénaire renversé**

(c) M. Ernest Girardin, ancien négociant, âgé de 84 ans, qui traversait le défilé de la rue d'Yverdon, a été renversé par un jeune cycliste. On l'a conduit à l'hôpital de la localité avec des blessures au visage et à une main.

**TRAVERS**

**L'assemblée de paroisse**

(c) L'assemblée générale de paroisse s'est tenue dans la salle de la cure, dimanche soir. Elle a approuvé les comptes 1957 du fonds de paroisse et du fonds des sâchets présentés par M. O. Bahler, trésorier, et entendu le rapport moral sur la marche de l'Eglise en 1957. Présenté par le pasteur Roulet, un entretien s'est déroulé au terme duquel M. Charles Devenoges a remercié le Collège des anciens et le pasteur de leur activité.

**RÉGIONS DES LACS**

**YVERDON**

**Service officiel d'ambulance**

(c) La Municipalité demande au conseil l'autorisation de signer avec l'Etat de Vaud la convention relative à l'organisation directe par la commune d'un service officiel d'ambulance en cas d'accidents dans le secteur qui lui est imparti. Ce secteur comprend l'ensemble du district d'Yverdon, le district de Grandson (moins Sainte-Croix et Bulle), ainsi qu'une partie des districts d'Orbe et de Grandson. Le nouveau service, assuré par la police locale, exige l'achat d'une voiture-ambulance. Selon le rapport municipal, son coût est de 26,600 fr., un subsidie de l'Etat de 60% venant en déduction.

**Vers un nouveau pont**

(c) Edifié en 1936 par une école de recrues de sapeurs, le pont en bois situé sur le canal Oriental, à la rue du Midi, se trouve aujourd'hui en mauvais état. Son remplacement s'impose. Selon l'étude demandée à un ingénieur lausannois, le nouveau pont en béton aura 12 m. de long et 15 m. 50 de large (soit une chaussée de 10 m. 50 et deux trottoirs de 2 m. 50 chacun). Il sera construit au gabarit futur de la rue du Midi, gabarit qui prévoit un élargissement des deux côtés des limites des propriétés existantes. Pour ce faire, la municipalité demande au Conseil communal de lui accorder un crédit de 65,000 francs.

**A LA FRONTIÈRE**

**Le pasteur Grenier conteste les accusations françaises**

Le pasteur Grenier, dont nous avons mentionné hier l'expulsion du territoire français, à la suite d'un récent arrêté ministériel, nous a téléphoné de Pesoux pour faire savoir qu'il contestait énergiquement les faits qui lui étaient reprochés. Dont acte.

**LA VIENNAISE**

**LES DÉBATS AU CONSEIL NATIONAL**

**De l'imprévoyance politique à la prévoyance sociale**

Notre correspondant de Berne nous écrit: Les électeurs vaudois s'apercevront que le temps de «Leurs Excellences» n'est pas tout à fait révolu. Certes, ce ne sont plus les baillis qui manient la férule aujourd'hui, mais les députés chargés de veiller à la primauté du droit fédéral sur le droit cantonal.

Etats, refuse la garantie fédérale à la nouvelle disposition de la constitution vaudoise.

Les 80,000 citoyens qui, le 13 mai 1956, ont déserté les urnes, songeront sans doute qu'ils ont été fort bien inspirés en ne se dérangeant point.

On laisse le terrain brûlant du droit pour celui de la politique sociale en abordant le projet relatif aux institutions de prévoyance en faveur du personnel.

Dès avant la seconde guerre mondiale, mais surtout depuis quinze ans, la plupart des entreprises ont créé des institutions de prévoyance en faveur de leurs ouvriers et de leurs employés. On compte qu'actuellement, les réserves accumulées à ces fins atteignent 4 milliards.

Il s'agit uniquement d'initiatives privées, volontaires, prises sans contrainte légale, dans l'esprit qui, depuis une vingtaine d'années, les relations entre employeurs et employés.

Toutefois, depuis longtemps, les associations d'employés demandent certaines garanties juridiques. Renonçant à présenter une loi spéciale, le Conseil fédéral, se fondant sur une entente intervenue entre les associations professionnelles, propose de modifier et de compléter certaines dispositions du code civil et du code des obligations pour répondre aux vœux des travailleurs.

Le texte qui a été élaboré tend d'abord à assurer l'autonomie juridique des fonds affectés à une caisse de prévoyance en faveur du personnel; il oblige ensuite l'employeur à renseigner l'employé sur les droits que lui confère cette affectation; il fixe enfin le droit de l'employé au remboursement de ses propres contributions lorsque, pour une raison quelconque, il quitte l'entreprise avant l'âge de la retraite.

Unanime, la commission, par la voix de ses rapporteurs, MM. Schirmer, radical, d'Argovie, et Jacod, catholique valaisan, recommande le projet.

Une minorité, toutefois, le juge insuffisant et voudrait le compléter par des dispositions qui, d'une part, permettraient aux proches d'exiger le remboursement des contributions versées par un employé prématurément décédé, d'autre part ajouteraient au montant de ces contributions un intérêt à déterminer.

Ce serait là, répond la majorité de la commission, mettre en péril bon nombre d'institutions de prévoyance qui ne pourraient pas assumer de tels risques. Ou alors, elles devraient réduire sensiblement leurs prestations et exiger des contributions plus fortes. Il est loisible, à chaque entreprise, de constituer des réserves spéciales pour les cas de risque et nombreuses sont celles qui le font — mais on ne peut songer à les y obliger. De simples considérations tirées de la technique actuarielle s'y opposent.

**LA FRONTIÈRE**

**Le pasteur Grenier conteste les accusations françaises**

Le pasteur Grenier, dont nous avons mentionné hier l'expulsion du territoire français, à la suite d'un récent arrêté ministériel, nous a téléphoné de Pesoux pour faire savoir qu'il contestait énergiquement les faits qui lui étaient reprochés. Dont acte.

**LA VIENNAISE**

**LES DÉBATS AU CONSEIL NATIONAL**

**De l'imprévoyance politique à la prévoyance sociale**

Notre correspondant de Berne nous écrit: Les électeurs vaudois s'apercevront que le temps de «Leurs Excellences» n'est pas tout à fait révolu. Certes, ce ne sont plus les baillis qui manient la férule aujourd'hui, mais les députés chargés de veiller à la primauté du droit fédéral sur le droit cantonal.

Etats, refuse la garantie fédérale à la nouvelle disposition de la constitution vaudoise.

Les 80,000 citoyens qui, le 13 mai 1956, ont déserté les urnes, songeront sans doute qu'ils ont été fort bien inspirés en ne se dérangeant point.

On laisse le terrain brûlant du droit pour celui de la politique sociale en abordant le projet relatif aux institutions de prévoyance en faveur du personnel.

Dès avant la seconde guerre mondiale, mais surtout depuis quinze ans, la plupart des entreprises ont créé des institutions de prévoyance en faveur de leurs ouvriers et de leurs employés. On compte qu'actuellement, les réserves accumulées à ces fins atteignent 4 milliards.

Il s'agit uniquement d'initiatives privées, volontaires, prises sans contrainte légale, dans l'esprit qui, depuis une vingtaine d'années, les relations entre employeurs et employés.

Toutefois, depuis longtemps, les associations d'employés demandent certaines garanties juridiques. Renonçant à présenter une loi spéciale, le Conseil fédéral, se fondant sur une entente intervenue entre les associations professionnelles, propose de modifier et de compléter certaines dispositions du code civil et du code des obligations pour répondre aux vœux des travailleurs.

Le texte qui a été élaboré tend d'abord à assurer l'autonomie juridique des fonds affectés à une caisse de prévoyance en faveur du personnel; il oblige ensuite l'employeur à renseigner l'employé sur les droits que lui confère cette affectation; il fixe enfin le droit de l'employé au remboursement de ses propres contributions lorsque, pour une raison quelconque, il quitte l'entreprise avant l'âge de la retraite.

Unanime, la commission, par la voix de ses rapporteurs, MM. Schirmer, radical, d'Argovie, et Jacod, catholique valaisan, recommande le projet.

Une minorité, toutefois, le juge insuffisant et voudrait le compléter par des dispositions qui, d'une part, permettraient aux proches d'exiger le remboursement des contributions versées par un employé prématurément décédé, d'autre part ajouteraient au montant de ces contributions un intérêt à déterminer.

Ce serait là, répond la majorité de la commission, mettre en péril bon nombre d'institutions de prévoyance qui ne pourraient pas assumer de tels risques. Ou alors, elles devraient réduire sensiblement leurs prestations et exiger des contributions plus fortes. Il est loisible, à chaque entreprise, de constituer des réserves spéciales pour les cas de risque et nombreuses sont celles qui le font — mais on ne peut songer à les y obliger. De simples considérations tirées de la technique actuarielle s'y opposent.

**LA FRONTIÈRE**

**Le pasteur Grenier conteste les accusations françaises**

Le pasteur Grenier, dont nous avons mentionné hier l'expulsion du territoire français, à la suite d'un récent arrêté ministériel, nous a téléphoné de Pesoux pour faire savoir qu'il contestait énergiquement les faits qui lui étaient reprochés. Dont acte.

**LA VIENNAISE**